



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission de l'environnement
et de l'énergie,**

chargée de la conservation de la nature,
du bien-être animal, de la propreté, de la
politique de l'eau et du Port de Bruxelles

**RÉUNION DU
MERCREDI 17 MARS 2021**

SESSION 2020-2021

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor het Leefmilieu
en de Energie,**

belast met het Natuurbehoud,
het Dierenwelzijn, de Netheid,
het Waterbeleid en de Haven van Brussel

**VERGADERING VAN
WOENSDAG 17 MAART 2021**

ZITTING 2020-2021

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 02
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 02
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

SOMMAIRE

Question orale de M. Jonathan de Patoul 1

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

concernant "le lâcher des colombes".

Question orale de Mme Anne-Charlotte d'Ursel 3

à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,

et à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

concernant "le sort des animaux dont les propriétaires sont hospitalisés".

Demande d'explications de M. Christophe De Beukelaer 6

à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,

concernant "la précarité énergétique en Région de Bruxelles-Capitale".

Discussion – Orateurs :

M. Christophe De Beukelaer (cdH)

Mme Viviane Teitelbaum (MR)

M. Emmanuel De Bock (DéFI)

INHOUD

Mondelinge vraag van de heer Jonathan de Patoul 1

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende "het lossen van duiven".

Mondelinge vraag van mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel 3

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

en aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende "het lot van dieren van wie de eigenaar in het ziekenhuis ligt".

Vraag om uitleg van de heer Christophe De Beukelaer 6

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "de energiearmoede in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest".

Bespreking – Sprekers:

De heer Christophe De Beukelaer (cdH)

Mevrouw Viviane Teitelbaum (MR)

De heer Emmanuel De Bock (DéFI)

Mme Véronique Jamoulle (PS)		Mevrouw Véronique Jamoulle (PS)	
Mme Marie Nagy (DéFI)		Mevrouw Marie Nagy (DéFI)	
M. Alain Maron, ministre		De heer Alain Maron, minister	
Demande d'explications de Mme Cieltje Van Achter	18	Vraag om uitleg van mevrouw Cieltje Van Achter	18
à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,		aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,	
concernant "la production d'énergie renouvelable à Bruxelles dans le cadre de la réalisation des objectifs européens".		betreffende "de productie van hernieuwbare energie in Brussel in het kader van het halen van de Europese doelstellingen".	
Discussion – Orateurs :		Bespreking – Sprekers:	
Mme Cieltje Van Achter (N-VA)		Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA)	
M. Tristan Roberti (Ecolo)		De heer Tristan Roberti (Ecolo)	
Mme Aurélie Czekalski (MR)		Mevrouw Aurélie Czekalski (MR)	
Mme Marie Nagy (DéFI)		Mevrouw Marie Nagy (DéFI)	
M. Alain Maron, ministre		De heer Alain Maron, minister	
Demande d'explications de M. Vincent De Wolf	27	Vraag om uitleg van de heer Vincent De Wolf	27
à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,		aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,	
concernant "la tarification progressive et solidaire de l'eau".		betreffende "de progressieve en solidaire tarifiering van water".	
Discussion – Orateurs :		Bespreking – Sprekers:	
M. Vincent De Wolf (MR)		De heer Vincent De Wolf (MR)	
M. Martin Casier (PS)		De heer Martin Casier (PS)	
Mme Lotte Stoops (Groen)		Mevrouw Lotte Stoops (Groen)	
Mme Caroline De Bock (PTB)		Mevrouw Caroline De Bock (PTB)	
M. Emmanuel De Bock (DéFI)		De heer Emmanuel De Bock (DéFI)	

Mme Cieltje Van Achter (N-VA)

M. Alain Maron, ministre

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA)

De heer Alain Maron, minister

1103 Présidence : M. Tristan Roberti, président.

1105 **QUESTION ORALE DE M. JONATHAN DE PATOUL**

1105 **à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,**

1105 **concernant "le lâcher des colombes".**

1107 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- Le 21 novembre dernier est paru dans la presse un article intitulé "Une première en Belgique à Chapelle-lez-Herlaimont : les lâchers de colombes interdits pour les mariages". Les autorités communales locales venaient en effet d'adopter une ordonnance interdisant tout lâcher de volatiles - colombes, pigeons, etc. - à l'occasion de festivités de mariage sur tout le territoire de l'entité.

Si lâcher quelques colombes lors d'un mariage ou toute autre célébration peut paraître sympathique et symbole de paix et de sérénité, la décision de la commune se base principalement sur des questions de bien-être animal. Le lâcher de colombes peut aboutir à une situation d'abandon des volatiles, obligeant les services responsables du bien-être animal à engager de multiples démarches auprès des associations venant en aide aux oiseaux.

Ces associations sont malheureusement submergées par les situations rencontrées. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les colombes ne sont pas nécessairement habituées à la vie en extérieur, surtout en ville. Les oiseaux se retrouvent à errer là où ils ont été lâchés et risquent de mourir de faim. En Région bruxelloise, à ma connaissance, aucune disposition similaire n'est mise en place afin de protéger ces volatiles de l'errance.

M. le ministre, les communes disposant du label "bien-être animal" vous ont-elles exprimé leur souhait de mettre en place une interdiction similaire ? Dans l'affirmative, de quelles communes s'agit-il ?

Dans le champ de vos compétences, avez-vous entrepris des actions de sensibilisation à l'intention des citoyens et des communes bruxelloises en vue de limiter ce type d'actions cérémonielles consistant à lâcher des colombes ou tout autre volatile ? Dans l'affirmative, lesquelles ?

1109 **M. Bernard Clerfayt, ministre.**- La colombe est souvent considérée comme un symbole de paix, de liberté et d'amour. Pour cette raison, cet oiseau est prisé pour animer différents événements, mariages, baptêmes et funérailles. Selon mes informations, dans ce cadre, il serait fait appel à des sociétés louant des colombes ou des pigeons blancs.

Lorsque le lâcher de colombes s'effectue par le biais de colombes élevées par des professionnels qui leur apprennent à retourner à leur colombier après le lâcher, l'article 35, 3° de la loi du 14 août 1986 sur le bien-être animal ne trouve pas à s'appliquer. À

Voorzitterschap: de heer Tristan Roberti, voorzitter.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER JONATHAN DE PATOUL

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende "het lossen van duiven".

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- *De gemeente Chapelle-lez-Herlaimont heeft onlangs het lossen van duiven bij huwelijken verboden. Met die beslissing heeft de gemeente vooral het welzijn van de dieren voor ogen, aangezien de duiven nadien vaak worden achtergelaten en niet altijd gewoon zijn om buiten te leven, waardoor ze riskeren te verhongeren.*

Zijn de Brusselse gemeenten met een dierenwelzijnlabel van plan een soortgelijk verbod uit te vaardigen?

Zult u bewustmakingsacties voeren voor burgers en gemeenten om het lossen van duiven bij huwelijken te beperken?

De heer Bernard Clerfayt, minister (in het Frans).- *De duif wordt gezien als een symbool voor vrede, vrijheid en liefde en wordt daarom vaak gebruikt bij evenementen als huwelijken, doopsfeesten of begrafenissen. Als daarvoor duiven worden gebruikt die door professionals getraind zijn om na het loslaten terug te keren naar hun duiventil, is artikel 35, 3° van de wet van 14 augustus 1986 op het dierenwelzijn niet van toepassing.*

Wel van toepassing is artikel 119 van het algemeen politiereglement van de Brusselse gemeenten. Dat zegt dat huisdieren niet mogen worden vrijgelaten op de openbare weg,

ce jour, aucune commune bruxelloise ne m'a interpellé sur cette pratique dont je n'ai pas connaissance en Région bruxelloise. Le département du bien-être animal n'a pas non plus reçu de demande à cet égard.

Par contre, il existe bien une disposition réglementaire qui s'applique à cette situation : l'article 119 du règlement général de police commun aux dix-neuf communes de la Région bruxelloise. Un règlement de police va plus loin qu'une ordonnance de police telle que celle adoptée à Chapelle-lez-Herlaimont. Selon l'article 119 précité, il est interdit de relâcher des animaux domestiques sur la voie publique, dans les parcs, les pièces d'eau et les fontaines.

Relâcher un animal implique sa remise en liberté, et puisque les colombes blanches sont des animaux élevés uniquement en captivité pour l'agrément de l'homme, il s'agit bien d'animaux domestiques. Il m'apparaît donc que le lâcher de colombes est interdit au regard de l'article 119 du règlement général de police.

Ces animaux ne disposeraient, a priori, d'aucun instinct de survie une fois relâchés et seraient incapables de regagner leur foyer, contrairement aux pigeons voyageurs blancs expressément entraînés à cette fin. Selon nos informations, il semblerait que la plupart des établissements qui offrent des services de lâcher de colombes louent donc des pigeons voyageurs blancs plutôt que des colombes, car ces derniers reviennent au colombier et peuvent être réutilisés.

¹¹¹¹ En ce qui concerne les pigeons voyageurs blancs, ceux-ci seraient effectivement capables de regagner leur foyer. Ils sont notamment utilisés lors de concours dont la pratique est réglementée par un arrêté du 23 septembre 1998. Ils ne sont donc pas "relâchés", car ce terme implique une remise en liberté, ce qui n'est pas le cas.

Dès lors, il apparaît que les colombes blanches, ainsi que d'autres volatiles comme les paons, tourterelles et pigeons blancs - à l'exception de ceux qui sont domestiqués et dressés à retourner à leur colombier -, peuvent être considérés comme des animaux domestiques au sens de l'article 119 du règlement. Je confirme donc l'interdiction de les relâcher sur la voie publique, en toutes circonstances, interprétation qui m'a été confirmée par Brulocalis.

Je n'ai pas connaissance de cette pratique en Région bruxelloise. Ainsi, le lancement d'une action de sensibilisation spécifique ne semble actuellement pas pertinent et n'est pas à l'ordre du jour. Dans le cadre du label "Commune amie des animaux", les communes sont néanmoins invitées à mettre en place des communications générales et une page sur leurs sites internet consacrés au bien-être des animaux. Elles sont dès lors libres de rappeler cette interdiction. J'espère que cette page découragera tous ceux qui seraient tentés d'imiter cette pratique, qui n'a apparemment pas cours à l'heure actuelle.

in de parken en bij vijvers of fonteinen. Aangezien sommige duiven in gevangenschap gekweekt worden voor het plezier van de mens, zijn het volgens mij huisdieren en vallen ze dus onder dat artikel 119. Die duiven hebben niet meer het instinct om hun kot terug te vinden en het zou gevaarlijk voor hen zijn om hen vrij te laten.

Conform dat artikel mogen duiven en andere vogels die niet getraind zijn om hun kot weg te vinden, dus niet worden losgelaten. Duiven die wel getraind zijn, mogen wel worden losgelaten.

Ik heb er geen weet van dat er dieren van de eerste categorie worden losgelaten in het Brussels Gewest. Een specifieke bewustmakingsactie lijkt mij dus niet echt noodzakelijk. De gemeenten die, in het kader van het label "diervriendelijke gemeente", een pagina op hun website aan het dierenwelzijn wijden, kunnen wel herinneren aan het verbod.

1113 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- Grâce à la précision de votre réponse, j'ai appris la nuance entre les pigeons blancs et les colombes. Vous avez même répondu à une question que j'avais dû retirer, concernant le lâcher d'autres animaux domestiques. Je suis donc pleinement satisfait.

- *L'incident est clos.*

1117 **QUESTION ORALE DE MME ANNE-CHARLOTTE D'URSEL**

1117 **à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,**

1117 **et à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,**

1117 **concernant "le sort des animaux dont les propriétaires sont hospitalisés".**

1119 **Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).**- Les bienfaits de la relation privilégiée que nous développons avec nos animaux de compagnie ne sont plus à démontrer. L'affection procurée par nos amis à poils et à plumes permet de lutter contre le stress, la dépression, et procure beaucoup de bonheur. Il arrive pourtant, au cours d'une vie, que des imprévus se présentent et nous obligent à quitter notre domicile pour une période plus ou moins longue. Je pense ici aux personnes qui doivent être hospitalisées.

Véritable crève-cœur, il n'est jamais facile de devoir se séparer des animaux qui partagent notre quotidien. Pour une absence courte ou moyennement longue, il est parfois possible de compter sur la solidarité familiale, mais ce n'est pas toujours le cas. Des groupes Facebook ont commencé à voir le jour lors de la première vague du Covid-19, en proposant de mettre en relation des personnes souhaitant offrir leur aide et des personnes qui auraient besoin de la solliciter.

Enfin, il est possible de demander l'aide de certaines mutuelles pour couvrir les frais d'hébergement ou d'accompagnement à domicile des chiens, chats, lapins ou autres qui se retrouvent seuls. Une fois de plus, nos concitoyens n'ont pas attendu pour faire preuve de solidarité. Je me réjouis de ces initiatives citoyennes et solidaires qui permettent à des personnes isolées, défavorisées, de trouver des solutions pour leur animal.

Il est intéressant de rappeler qu'en 2018, une étude de Comeos démontrait que près d'une famille belge sur deux possède un animal de compagnie. On comptait alors en Belgique près de 2,5 millions de chats domestiques, près de 1,5 millions de chiens et près de 6,5 millions de poissons rouges. On imagine donc très bien, au vu de cet attachement très répandu, que parmi toutes ces personnes, nombreuses sont celles qui pourraient se

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- *Ik begrijp nu beter het onderscheid tussen verschillende soorten duiven.*

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ANNE-CHARLOTTE D'URSEL

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

en aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende "het lot van dieren van wie de eigenaar in het ziekenhuis ligt".

Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR) (in het Frans).- *Bij een opname in het ziekenhuis worden mensen gescheiden van hun huisdier. Als het over een niet al te lange periode gaat, kan er vaak een oplossing in het eigen netwerk gevonden worden, maar dat is niet altijd het geval. Sinds het begin van de coronacrisis zien Facebookgroepen het licht voor de opvang van huisdieren van zieken.*

Sommige ziekenfondsen komen tussenbeide in de opvang- of asielkosten van huisdieren. Ondertussen ontstonden er ook in Brussel solidaire initiatieven.

Volgens een telling uit 2018 zou bijna een gezin op twee in België een huisdier hebben. Ooit belanden huisdiereigenaren in een situatie waarin zij (tijdelijk) niet meer voor hun huisdier kunnen zorgen. Hun een forum geven waar ze met hun hulpvraag terecht kunnen, zou veel stress en angst wegnemen. Ze zouden er in contact gebracht worden met een vrijwilliger die op hun dier komt passen of het in huis haalt, en zichzelf kunnen af en toe contact houden met hun huisdier.

Sinds een jaar stelt het gewest een typeovereenkomst ter beschikking waarin de opvang van huisdieren voor eigenaren die in het ziekenhuis verblijven, wordt geregeld. Rechten en plichten van beide partijen worden erin vastgelegd, samen met informatie over voeding, verzorging en gedrag van het dier. Hoe evalueert u die overeenkomst? Hoeveel overeenkomsten zijn er het voorbije jaar gesloten? Wordt er nog gesleuteld aan de tekst?

Overweegt u gewestelijke steun aan een platform (online, via een app of callcenter) dat vraag en aanbod in de opvang van huisdieren met elkaar matcht?

retrouver dans une situation où elles seraient incapables, même temporairement, de s'occuper de leur animal de compagnie. Je pense tout particulièrement aux personnes qui ont perdu leur autonomie et qui doivent rejoindre, temporairement ou définitivement, un centre de jour ou une maison de repos.

Vous conviendrez que permettre à ces personnes de trouver un endroit où adresser leur annonce leur ôterait énormément de stress et d'anxiété à l'idée de ne pas trouver une personne de confiance. Les propriétaires pourraient y poster une annonce demandant une personne volontaire pour venir garder leur animal à domicile, voire pour l'héberger. De plus, grâce à ce lien de confiance, la personne hospitalisée ou en maison de repos pourrait garder un contact, ne fût-ce qu'épisodique, avec l'animal.

Je m'interroge sur les initiatives développées par votre gouvernement. Depuis un an, la Région met à disposition des Bruxellois une convention type d'accueil temporaire pour permettre un accueil encadré des animaux de compagnie de personnes hospitalisées. Cette convention permet de préciser les droits et obligations de chacun et de communiquer des données sur l'alimentation et le comportement de l'animal, bien nécessaires pour l'accueillir en pension chez soi dans les meilleures conditions.

Quel est votre bilan après un an ? Combien de conventions ont-elles été signées ? Y a-t-il eu un suivi ? Si oui, par qui ? Avec quels résultats ? Des améliorations du texte de la convention sont-elles programmées ? Si oui, lesquelles ?

Avez-vous étudié la possibilité de proposer un soutien régional à la création d'une plate-forme (site internet, application mobile ou ligne téléphonique) qui permettrait de mettre en relation les personnes demandeuses et les personnes désireuses de proposer leur aide ? Si oui, de quelle nature serait-il ?

D'autres mesures sont-elles prévues afin de faciliter cette mise en relation ? Une aide régionale pourrait-elle être accordée à des associations telles que Binôme humain-animal ou d'autres qui proposent ce type de services ?

En concertation avec votre homologue de la Cocof, pouvez-vous m'indiquer si des campagnes d'information sont prévues afin d'avertir les propriétaires d'animaux de compagnie des possibilités disponibles, à travers les associations existantes ou leur mutuelle qui, parfois, peut les dédommager ?

1121 **M. Bernard Clerfayt, ministre.**- Votre question me permet, une fois de plus, de mesurer l'intérêt des parlementaires pour les questions liées au bien-être animal, et notamment le sort des animaux de compagnie des personnes isolées ou hospitalisées.

Il y a un an, mon cabinet a été alerté par une citoyenne de l'existence d'une page Facebook permettant de mettre en relation de potentiels accueillants et des personnes isolées ou hospitalisées, en vue de gérer la garde de leurs animaux

Zijn er nog andere maatregelen gepland? Komen verenigingen in aanmerking voor steun?

Komen er informatiecampagnes om huisdiereigenaren in te lichten over de mogelijkheden van verenigingen en ziekenfondsen?

De heer Bernard Clerfayt, minister (in het Frans).- Een jaar geleden wees een vrouw mij op een Facebookgroep waarin huisdierenopvang wordt geregeld, bijvoorbeeld bij een ziekenhuisopname.

Om dat soort solidaire burgerinitiatieven te ondersteunen, bieden we een typeovereenkomst aan waarin de rechten en plichten van beide partijen goed worden omschreven. Die overeenkomst is tot nu 118 keer gedownload. In hoeveel gevallen er daadwerkelijk een overeenkomst werd gesloten, weet ik niet.

de compagnie. Par ailleurs, nous avons pris connaissance de plusieurs initiatives similaires.

En ces temps de crise, il m'a semblé opportun de soutenir ces élans de solidarité en mettant à la disposition des citoyens une convention-type destinée à protéger toutes les parties et à les rassurer quant à cet échange de bons procédés. Cette convention a été téléchargée 118 fois - un chiffre qui n'est pas énorme mais néanmoins significatif - mais je n'ai pas connaissance du nombre de conventions réellement signées.

À ce stade, je n'ai eu ni retours négatifs ni suggestions de modification de cette convention. De même, aucune plainte n'aurait été déposée auprès de Bruxelles Environnement. Je n'ai donc reçu aucun signal m'indiquant qu'une adaptation de cette convention s'imposait. Les services sociaux des communes bruxelloises ont tous été informés de l'existence de la plate-forme et de la convention et, ici aussi, je n'ai reçu aucune remarque particulière.

Il ne m'a pas été suggéré de créer une plate-forme régionale, et je ne pense pas non plus qu'il soit nécessaire de créer un service public en vue de la mise en relation de personnes en demande de garde d'animaux. Les relations actuelles entre citoyens semblent répondre à ces besoins : les personnes concernées font appel à un voisin ou à un proche, qui se chargera de cette tâche dans de bonnes conditions.

¹¹²³ Sinon, il peut être fait appel à des refuges pour animaux. Par ailleurs, la garde d'animaux est une activité en plein essor.

Une aide régionale est susceptible d'être apportée à toute association sous forme d'un subside facultatif, notamment lorsque le projet proposé entraîne des répercussions positives sur le bien-être animal en Région bruxelloise. Je n'ai pas reçu de demande en ce sens, mais l'association peut toujours introduire une demande et l'administration vérifiera si les conditions formelles et d'opportunité sont réunies pour un tel subside.

Sur le fond, je me réjouis principalement de la solidarité et de la bienveillance dont font preuve les citoyens. En l'absence de retours négatifs, il semble que le mécanisme, tel qu'il fonctionne, se suffise à lui-même. Je n'ai donc pas envisagé de lancer une grande campagne d'information, mais reste attentif à toute situation qui justifierait une intervention publique.

¹¹²⁵ **Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).** - En réalité, c'est un peu le règne de la débrouille ! Un départ se fait souvent dans l'urgence. Une solidarité des voisins, des familles s'organise pour venir en aide à la personne hospitalisée.

Vous avez mis à disposition cette convention type dont les personnes se saisissent ou non. Je regrette de ne pas avoir plus d'informations à ce sujet, car j'ai appris que les frais de nourriture, de soins vétérinaires et autres incombent uniquement à la personne qui prend en charge l'animal. On m'a adressé des demandes pour que ces frais, souvent importants quand

Vooralsnog vang ik geen negatieve echo's of voorstellen voor verbetering op. Leefmilieu Brussel ontving hierover gen enkele klacht. Alle sociale diensten zijn op de hoogte van het platform en van de typeovereenkomst.

De oprichting van een gewestelijk openbaar vraag-en-aanbodplatform lijkt me niet aan de orde. De informele burgerinitiatieven werken heel goed. Buren of naasten nemen de opvang zo goed mogelijk op zich.

En anders is er nog altijd het asiel.

Elk project dat goed is voor het dierenwelzijn, komt in aanmerking voor steun. Tot nu toe kreeg ik echter nog geen enkel voorstel in die zin.

Ik ben blij dat er zo veel solidariteit en waakzaamheid is onder de burgers. Het burgerinitiatief loopt voorlopig goed. Daarom heb ik ook geen plannen voor het voeren van een informatiecampagne.

Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR) (in het Frans). - *In realiteit komt het vaak neer op improviseren als iemand halsoverkop moet vertrekken.*

Er is dus een typeovereenkomst beschikbaar, maar blijkbaar zijn de kosten voor voeding en verzorging helemaal ten laste van degene die zich over het huisdier ontfermt. Kunnen we niet nadenken over een regeling waarin die kosten, die nogal eens durven op te lopen, gedeeld kunnen worden?

l'hospitalisation dure, soient partagés. Ne pourrions-nous pas réfléchir en ce sens ?

Je note que vous n'avez pas reçu de demande pour que cette plateforme soit soutenue par le biais d'une asbl et puisse devenir une source d'informations centralisée pour toute personne qui doit se faire hospitaliser ou ses proches.

Pour ma part, je diffuserai l'information selon laquelle vous pourriez apporter ce soutien dans le cadre que vous avez évoqué aux associations avec lesquelles je suis en contact.

- *L'incident est clos.*

DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. CHRISTOPHE DE BEUKELAER

à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,

concernant "la précarité énergétique en Région de Bruxelles-Capitale".

M. Christophe De Beukelaer (cdH).- Quelque 16,2 % des Bruxellois sont concernés par la précarité énergétique. Ces dernières années, celle-ci n'a d'ailleurs pas cessé d'augmenter. Consciente de cette situation, la Région avait, en 2017, réalisé une étude par l'intermédiaire de Bruxelles Gaz électricité (Brugel).

Plusieurs problèmes majeurs avaient été épinglés et restent d'actualité aujourd'hui. Tout d'abord, l'allongement de la procédure de recouvrement : elle est passée en peu de temps de 289 à 439 jours en moyenne. Ceci induit une explosion de la dette des clients pendant cette procédure, qui passe en moyenne de 200 à 2.000 euros. Il en résulte quelque 41 millions d'impayés et de frais de procédure pour les fournisseurs, qui, en toute logique, les répercutent ensuite sur la facture globale de leurs clients et, partant, des autres consommateurs.

Concrètement, nous pouvons en déduire que la procédure ne remplit pas son rôle de protection du consommateur. Soit parce que les tribunaux ne peuvent pas traiter les demandes plus rapidement, soit parce qu'un bon nombre de ménages en situation précaire ne bénéficient pas des aides régionales. Les dettes des clients augmentent et la situation s'aggrave de jour en jour.

La situation est problématique tant pour les clients que pour les fournisseurs. Du point de vue de ces derniers, la Région bruxelloise a de manière générale un marché énergétique peu dynamique, avec un gros acteur - Engie -, qui en détient 65 %, et d'autres petits acteurs (Lampiris, Luminus, Mega) qui se partagent le reste. Certains fournisseurs ont fait savoir, notamment par voie de presse, qu'ils ne sont pas présents ou ne souhaitent plus l'être, car la législation en vigueur les empêche

Ik onthoud dat u niet van plan bent een gewestelijk platform te ontwikkelen.

De informatie dat elke vereniging een subsidieverzoek kan indienen, zal ik zeker verspreiden.

- Het incident is gesloten.

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER CHRISTOPHE DE BEUKELAER

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "de energiearmoede in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest".

De heer Christophe De Beukelaer (cdH) (in het Frans).- Ongeveer 16,2% van de Brusselaars kent energiearmoede.

Brugel onderzocht de problematiek in 2017. Uit dat onderzoek bleek dat de langere invorderingsprocedure de schulden van klanten fors deed toenemen. De procedure biedt de consument dus geen bescherming. De situatie verslechtert met de dag.

Sommige leveranciers zijn niet langer aanwezig op de weinig dynamische Brusselse energiemarkt, omdat de wetgeving investeringen verhindert.

Hoe evalueert u het systeem om energiearmoede te bestrijden?

de faire des investissements et d'avoir une vue à long terme sur le marché.

Quelle est votre évaluation du système de lutte contre la précarité énergétique ? La déclaration de politique générale (DPG) n'évoquait le sujet que par le biais de la rénovation du bâti. Quelle est votre analyse de l'arsenal législatif bruxellois ?

D'après Brugel, 8,7 % des clients détiennent 57 % de la dette. Une politique adéquate pourrait donc avoir des effets rapidement sur un faible nombre de personnes. Pourquoi la situation de ces clients n'est-elle pas réglée par une politique ciblée ?

L'ordonnance modifiant les ordonnances relatives à l'organisation du marché de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale est déjà passée en première lecture au gouvernement. Que prévoit-elle en matière de précarité énergétique ? Quels acteurs avez-vous rencontrés ?

Depuis le début de cette législature, quelle est l'évolution des chiffres suivants :

- durée de la procédure de recouvrement moyenne ;
- endettement des ménages au cours de cette procédure ;
- répartition de la dette entre les clients ?

Quelle est l'influence de la crise du Covid-19 sur ces chiffres ?

¹¹³⁹ Afin d'améliorer le système, pour les clients comme pour les fournisseurs, Brugel mettait en avant plusieurs propositions concrètes, telles que l'optimisation des délais de procédure et un meilleur usage des outils existants au travers, par exemple, d'une harmonisation des pratiques entre les CPAS.

Avec les gains réalisés, l'étude suggérait de proposer aux ménages précarisés des solutions structurelles d'efficacité énergétique.

Où en est-on aujourd'hui ? Depuis que ces constats ont été émis en 2017, qu'est-ce qui a été mis en place par votre gouvernement ?

Enfin, la Fédération belge des entreprises électriques et gazières (Febeg) proposait de limiter l'intervention d'un juge de paix aux personnes qui en émettraient le souhait. Les services de recouvrement des fournisseurs sembleraient plus efficaces que la procédure devant le juge de paix. Celle-ci permet d'atteindre le même résultat, mais avec un retard considérable, ce qui est néfaste pour la dette des clients. Par ailleurs, il semblerait que 86 % des clients ne se présentent pas aux audiences, ce qui suggère que le système ne fonctionne pas bien.

Que pensez-vous de cette proposition de la Febeg ?

Volgens Brugel draagt 8,7% van de klanten 57% van de schulden. Waarom wordt de situatie van die klanten niet gericht aangepakt?

Wat bepaalt de op stapel staande ordonnantie tot wijziging van de organisatie van de energiemarkt inzake energiearmoede?

Hoe zijn de volgende cijfers sinds het begin van de legislatuur geëvolueerd: de duur van de gemiddelde invorderingsprocedure, de schulden van de huishoudens tijdens de procedure en de verdeling van de schulden over de klanten?

Wat is de impact van de Covid-19-crisis op de cijfers?

Brugel heeft verschillende voorstellen gedaan om het systeem te verbeteren, zoals een optimalisering van de proceduretermijnen en een beter gebruik van de instrumenten.

De studie suggereert om de gezinnen structurele oplossingen voor te stellen om de energie-efficiëntie te verhogen.

Welke maatregelen heeft de regering sindsdien genomen?

Ten slotte heeft de Federatie van de Belgische Elektriciteits- en Gasbedrijven (Febeg) voorgesteld om alleen een vrederechter in te schakelen, als de klant dat zelf wenst. Wat vindt u van dat voorstel?

Het doel is het systeem doeltreffender te maken.

L'objectif est d'arriver à un système plus efficace sur ce sujet qui touche au plus près le citoyen, et non de rester sur des positions idéologiques.

¹¹⁴¹ **Mme Viviane Teitelbaum (MR).**- Selon le baromètre de la précarité énergétique et hydrique, publié l'an dernier par la Fondation Roi Baudouin (FRB), la précarité énergétique ou hydrique touche plus d'un ménage sur cinq et, selon le centre d'appui social énergie (CASE), 25 % des ménages à Bruxelles.

En raison de leur faibles revenus ou du mauvais état de leurs installations, ces ménages peinent à assumer leur facture énergétique bien trop élevée. En situation de factures impayées, ils font l'objet d'une procédure qui mènera, le cas échéant, à une coupure de gaz et d'électricité.

Le fait de dépendre d'un seul revenu représente clairement un facteur de risque d'accentuation de la précarité énergétique. Les personnes isolées et les familles monoparentales sont nettement plus touchées que les autres types de ménage. Comme vous le savez, ces deux catégories comportent globalement plus de femmes.

Et la crise sanitaire a encore exacerbé la situation. Les législateurs fédéral et régional ont dès lors mis en place certaines mesures sociales et droits accessibles aux ménages en difficulté. Il existe donc, sur le plan régional, le statut de client protégé.

Cependant, comme l'a dit mon collègue et comme le relève mon groupe depuis de nombreuses années, la procédure actuelle est inefficace. J'insiste sur les propos de mon collègue : comme par le passé, cette procédure de recouvrement des dettes des clients est extrêmement lourde, complexe et pénalisante. La durée de la procédure peut faire basculer le client dans la précarité via le surendettement. La situation d'endettement demeure pour le client et ses problèmes sont masqués mais non résolus.

De plus, 85 % des personnes sont absentes lors des audiences. Dans 90 % des cas, le juge de paix opte pour la coupure sans aucune solution pour le client.

¹¹⁴³ Le statut de client protégé est donc trop peu utilisé. La procédure actuelle ne distingue pas le client en réelle difficulté du mauvais payeur.

Se pose aussi la question du non-recours au droit. En effet, des études récentes montrent que de nombreux ménages répondent aux conditions pour bénéficier de l'aide énergétique, mais n'y ont pas recours à cause de la complexité et de la longueur des démarches à entreprendre. Il s'agit d'une préoccupation grandissante pour les travailleurs sociaux. Par conséquent, il faut améliorer la protection des clients protégés et, dans le même temps, revoir la procédure devant le juge de paix, afin de diminuer la durée de la procédure et l'endettement.

Que ressort-il de l'évaluation de l'efficacité des dispositifs actuels ? Une modification des procédures existantes visant

Mevrouw Viviane Teitelbaum (MR) (in het Frans).- *Afhankelijk van de schattingen lijdt een vijfde tot een kwart van de Brusselse huishoudens water- of energiearmoede. Alleenstaanden, eenoudergezinnen en gezinnen die het met één inkomen moeten stellen, en zeker vrouwen lopen duidelijk een hoger risico.*

Door de gezondheids crisis staan de zaken er nog erger voor. Overheden hebben wel maatregelen genomen om huishoudens die het moeilijk hebben, te helpen. Zo bestaat er nu in het Brussels Gewest het statuut van beschermde klant.

De schuldinvoeringsprocedure is ingewikkeld en zwaar en sleept zo lang aan dat de klant door een te grote schuldenlast in de armoede verzeilt. 85% van de betrokkenen komt overigens niet opdagen ter zitting en in 90% van de gevallen besluit de vrederechter de leidingen af te sluiten zonder een oplossing voor de klanten uit te werken.

Het statuut van beschermde klant wordt te weinig ingezet. De procedure maakt nu geen onderscheid tussen klanten in nood en wanbetalers.

Veel huishoudens komen in aanmerking voor energiesteun maar doen daar geen beroep op, omdat de procedure te complex en te lang is. Sociaal werkers maken zich steeds meer zorgen. De procedure voor de vrederechter moet ook eenvoudiger. Wordt er nagedacht over de vereenvoudiging van de procedures?

Kunt u inschatten hoeveel het beschermingsstelsel kost? Hoeveel kost de procedure, die doorgerekend wordt aan de klanten?

Zult u in een nieuwe procedure een onderscheid maken tussen personen in armoede en wanbetalers?

à renforcer l'aide aux clients protégés est-elle en cours de réflexion ?

Disposez-vous d'une estimation du coût du système actuel de protection et de la procédure de résolution qui se répercute sur la facture des clients finaux ?

Comptez-vous mettre en œuvre une procédure permettant de distinguer les personnes précarisées des mauvais payeurs ?

Étudie-t-on la possibilité d'octroyer automatiquement le statut de client protégé à certaines catégories de revenus les plus faibles, à travers un basculement chez Sibelga, dès la mise en demeure ?

Enfin, je me joins aux questions de M. de Beukelaer concernant la possibilité de limiter la procédure en justice de paix. Le groupe MR le demande depuis des années, y compris s'agissant de la précarité hydrique.

1145 **M. Emmanuel De Bock (DéFI).** - Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder ce débat dans le cadre des travaux de cette commission et lors de la précédente législature. J'aimerais vous livrer quelques réflexions sur cette question.

Le constat, nous le connaissons : 85 % des personnes endettées ne se rendent pas en justice de paix. Nous nous étions demandé pourquoi et les juges de paix que nous avons interrogés nous avaient répondu que, dans 99,9 % des cas, ces personnes n'en avaient pas les moyens. En réalité, elles ne connaissent pas les procédures de négociation de termes et délais et ne sont pas capables de les mener elles-mêmes. Elles ne franchissent pas assez rapidement les portes des centres publics d'action sociale (CPAS) pour demander de l'aide.

In fine, le passage en justice de paix permet, au mieux, de gagner du temps. Dans le pire des cas, il a pour effet de doubler ou de tripler la dette initiale, ce qui est admissible car cela revient à faire tourner la machine judiciaire et à engendrer des frais d'avocat et d'huissier inutiles. Selon moi, cette procédure doit être remplacée. À partir du moment où une dette n'est pas contestée, requérir une validation de la dette ne fait que tripler le montant initial et entraîne un surendettement qui n'est plus acceptable.

1147 Deuxièmement, Brugel a confirmé que plus de 10.000 compteurs ont été fermés de force. Parfois ce sont les fournisseurs qui imposent leur fermeture aux propriétaires et aux locataires afin de simplifier la relève des compteurs. Toutefois, cela impose deux passages Sibelga : l'un à la fermeture et un autre à la réouverture.

Il serait plus logique de maintenir l'ouverture de ces compteurs et d'imputer la consommation intermédiaire au propriétaire de l'immeuble dans lequel se situe le compteur. Cela permettrait d'économiser les 250 euros facturés pour une réouverture. Annuellement, 10.000 fermetures pourraient être évitées.

Nous pourrions travailler sur une procédure plus simple, afin d'éviter cette gageure tant aux propriétaires, aux locataires qu'à

Overweegt u om het statuut van beschermde klant bij een ingebrekestelling automatisch toe te passen op personen met een laag inkomen?

Mijn partij wil de procedure bij de vrederechter al lang inperken.

De heer Emmanuel De Bock (DéFI) *(in het Frans).* - Ongeveer 85% van de schuldenaren komt niet opdagen bij de vrederechter, bijna altijd doordat ze er de middelen er niet voor hebben. De schuldenaren kennen de onderhandelingsprocedures niet en kunnen ze zelf niet voeren. Het duurt ook te lang, voor ze bij het OCMW aankloppen.

In het beste geval versnelt de procedure bij de vrederechter de zaken, in het slechtste geval wordt de oorspronkelijke schuld erdoor verdubbeld of verdrievoudigd. Met dat geld blijft de gerechtelijke molen draaien. Dat moet anders.

Volgens Brugel werden meer dan 10.000 meters afgesloten, soms op vraag van de leveranciers om de meterstand bij de overgang van de ene leverancier naar de andere gemakkelijker te kunnen opnemen. Sibelga moet dan wel de meter afsluiten en opnieuw openen. Logischer zou zijn om het intermediair verbruik te verrekenen aan de eigenaar van het gebouw, zodat er geen 250 euro neergelegd moet worden om de meter opnieuw te openen. Overigens komt dat factuurbedrag overeen met de werkelijke kosten voor de dienstverlening van Sibelga.

Een bijkomend probleem vormt de veiligheidsmarge die energieleveranciers nemen bij maandelijkse facturen.

Sibelga, qui en l'occurrence, n'y gagne rien. Le coût facturé est en effet le coût réel de ce service. Cet argent ou cette mobilisation humaine pourrait être affectée à autre chose plutôt que d'être consacré à des coûts énergétiques évitables.

La facture de régularisation et la marge de sécurité prévue par le fournisseur pour les nouvelles mensualités constituent également un problème. Par exemple, dans le cas d'une mensualité qui s'élève à 100 euros et une facture de régularisation faisant état d'une surconsommation de 10 % sur l'année, le fournisseur prévoira une marge : au lieu de facturer des nouvelles mensualités de 110 euros, celles-ci s'élèveront à 115 ou 120 euros. Nous devrions travailler à réduire cette marge complémentaire lors de la régularisation. Il est toujours possible de trouver un accord avec le fournisseur.

1149 **Mme Véronique Jamoulle (PS).** - L'énergie est un bien essentiel et la précarité énergétique touche encore trop de ménages. Elle concerne surtout les familles monoparentales, donc les femmes. Cette précarité et ses conséquences sont inacceptables dans une société comme la nôtre.

Lors de la précédente législature, l'accès au statut de client protégé et le suivi des ménages en difficulté avaient été améliorés. Dispose-t-on d'une évaluation de la mise en œuvre de ces mesures ?

Par ailleurs, nous avons auditionné de nombreux acteurs de première ligne, dont des CPAS, des services sociaux et des centres de médiation de dettes, afin d'avoir une vision correcte de la situation. Je m'étonne dès lors que notre collègue du cdH ne se réfère qu'à la Fédération belge des entreprises électriques et gazières (Febeg) et à Bruxelles Gaz électricité (Brugel), alors même que lors de ces auditions, Brugel avait spécifié que l'évaluation de l'incidence sociale de ses prises de position ne faisait pas partie de ses missions.

De plus, ces derniers temps, Brugel a tendance à relayer les positions de la Febeg, qui plaide en faveur d'un allègement maximum des procédures et du report systématique de la prise en charge de la protection des clients démunis vers le gestionnaire public de réseau.

1151 La justice de paix fait partie du panel de protection des consommateurs. De nombreuses auditions, dans notre commission et à la Commission communautaire française (Cocof), nous ont montré qu'il faut améliorer le recours aux droits et non supprimer ces derniers.

Avez-vous rencontré ces acteurs que j'ai cités et qui sont essentiels pour comprendre le phénomène ? Comment les concertations sur le projet d'ordonnance ont-elles été organisées ? Y a-t-il eu des groupes de travail ad hoc ? Quelles mesures de protection et d'aide aux consommateurs fragilisés ont été reprises dans votre projet ?

Cette précarité énergétique n'est généralement pas le fait de mauvais payeurs comme le pensaient certains lors des auditions,

Mevrouw Véronique Jamoulle (PS) (in het Frans).- *Energiearmoede treft vooral eenoudergezinnen.*

Tijdens de vorige legislatuur zijn de toegang tot het statuut van beschermde klant en de opvolging van gezinnen verbeterd. Werden die maatregelen geëvalueerd?

Het verbaast me dat de heer Christophe De Beukelaer (cdH) alleen naar de Federatie van de Belgische Elektriciteits- en Gasbedrijven (Febeg) en Brugel verwijst, terwijl het onderzoek naar de maatschappelijke impact van zijn voorstellen geen deel uitmaakt van de opdrachten van Brugel.

Bovendien neemt Brugel de jongste tijd vaak de standpunten van Febeg over.

De procedure voor het vredegerecht is bedoeld om consumenten te beschermen. Maar de hoorzittingen hebben ons geleerd dat ze moet worden verbeterd.

Hoe is het overleg over het ontwerp van ordonnantie georganiseerd? Welke maatregelen zijn in uw ontwerp opgenomen om de consumenten te beschermen en te helpen?

Energiearmoede valt vooral te verklaren door het feit dat veel Brusselaars in energieverblindende woningen wonen, een probleem dat moet worden verholpen.

Ook de prijs is van cruciaal belang. Er zullen energiegemeenschappen ontstaan. We moeten die te baat nemen

mais s'explique surtout par les très nombreux Bruxellois qui vivent dans des "passoires énergétiques", problème auquel il est important de remédier.

Par ailleurs, le prix est également crucial. Les communautés d'énergie vont être développées. Il faut bien sûr encourager cette autoproduction collective et cela pourrait être l'occasion d'entreprendre des projets à finalité sociale, afin d'éviter une transition énergétique à deux vitesses. Avez-vous déjà mené une réflexion à ce sujet ?

1153 **Mme Marie Nagy (DéFI).**- Le 29 novembre 2020, la revue Brussels Studies a publié une recherche ethnographique très intéressante sur la précarité énergétique à Bruxelles. Selon celle-ci, la responsabilité d'une situation énergétique, souvent due au mauvais état du logement ou à la pauvreté même du ménage, est imputée à un public déjà précarisé.

Comment lutter contre l'endettement quand, pour se baigner, il faut chauffer l'eau à l'aide d'une bouilloire, que les châssis percent ou qu'une partie du logement doit être condamnée pour limiter les dépenses d'énergie ? Le problème ne concerne pas que les personnes, il est beaucoup plus structurel et complexe, touchant à l'état du bâti, aux revenus.

D'autre part, les démarches pour l'obtention d'un soutien du CPAS ou des services d'aide à la rénovation sont trop bureaucratiques, et rendent le dialogue difficile pour les demandeurs. Cela explique le non-recours aux droits par des utilisateurs qui sont trop souvent dépassés et abandonnent la possibilité de recourir à ces aides.

1155 Il s'agit d'une étude vraiment intéressante, qui fournit des éclaircissements quant à un changement de paradigme dans l'approche de la précarité énergétique.

Je partage la question relative à la proposition de Brugel de privilégier des solutions plus structurelles, autrement dit orientées vers une amélioration du bâti - notamment - par le biais d'un système apparenté au tiers-investisseur. Les économies réalisées dans le cadre de la rénovation pourraient être financées par une limitation de la consommation ultérieure. Il s'agit donc d'un questionnement primordial.

M. le ministre, avez-vous connaissance de cette étude réalisée par Brussels Studies ? Dans l'affirmative, cette étude a-t-elle été intégrée dans la réflexion sur la modification des ordonnances relatives à l'organisation du marché de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale ?

2105 **M. Alain Maron, ministre.**- Tout d'abord, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que l'étude de Brugel que vous mentionnez n'avait pas pour objet la précarité énergétique. Son contenu n'engage bien entendu que le régulateur. J'attire d'ailleurs votre attention sur les réactions critiques - disponibles sur le site internet de Brugel - qu'avait suscitées cette étude lorsqu'elle avait été soumise à consultation publique, notamment

om sociale projecten op te zetten en een energietransitie met twee snelheden te voorkomen. Hebt u hierover al nagedacht?

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- *Op 29 november 2020 heeft Brussels Studies een etnografische studie over energiearmoede in Brussel gepubliceerd. Volgens die studie wordt de verantwoordelijkheid voor energiearmoede, die vaak te wijten is aan de slechte staat van de woning, afgeschoven op een publiek dat al kansarm is. Het betreft dus een structureel en complex probleem dat te maken heeft met de toestand van het gebouw en de hoogte van het inkomen van de betrokkenen.*

Steun van het OCMW en renovatiesteun vergen te veel rompslomp. Dat verklaart waarom gebruikers geen beroep doen op die hulp.

Die studie toont een andere aanpak van de energiearmoede. Wordt met die studie rekening gehouden bij de wijziging van de ordonnanties betreffende de organisatie van de energiemarkt?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *Het onderzoek van Brugel ging niet over energiearmoede. Bovendien rijst er kritiek op de gebruikte methodologie. Het advies dat Brugel uiteindelijk heeft uitgebracht, is een stuk gematigder dan de voorstellen van de auteur van het onderzoek.*

Elektriciteit en gas worden aangeboden op de vrije markt. Door toedoen van de Europese wetgever zijn die basisproducten

pour ce qui concerne les choix méthodologiques posés par l'auteur.

Vous noterez d'ailleurs que l'avis émis par Brugel à la suite de cette étude tempérait nettement les conclusions de celle-ci et le caractère opportun des propositions formulées par l'auteur.

La précarité énergétique doit être abordée dans le contexte des marchés libéralisés de l'électricité et du gaz. Sous l'impulsion du législateur européen, les biens de première nécessité que sont l'électricité et le gaz sont devenus des marchandises, fournies par des acteurs commerciaux qui poursuivent un but lucratif, tandis que les usagers de ces biens sont devenus des clients.

Dans ce contexte, l'accès à l'énergie d'un ménage est précarisé en raison d'un accès à l'énergie individualisé : le ménage a à sa charge de multiples obligations administratives pour avoir accès à ces biens de première nécessité : obligation de choisir un fournisseur, de signer un contrat de fourniture pour chaque énergie, de renouveler le contrat au maximum tous les trois ans...

Par ailleurs, le ménage doit, toujours à titre individuel, poser des choix éclairés pour accéder à ces biens à un prix raisonnable. Ainsi, il doit comparer les offres et être en mesure de changer de contrat. Le ménage qui ne remplirait pas ses obligations est privé de l'accès à l'électricité et au gaz.

Afin de protéger l'accès à l'énergie des ménages, singulièrement dans le contexte socioéconomique bruxellois, le législateur bruxellois a prévu depuis 2007 de multiples mesures qui consistent à prémunir les ménages du risque de coupure et à stabiliser autant que possible l'accès à l'énergie. Ces mesures comprennent entre autres le contrat de fourniture d'une durée de trois ans, l'interdiction de coupure sans décision du juge de paix, l'interdiction de coupure en période hivernale, la fourniture hivernale garantie et la fourniture de dernier ressort via le statut de client protégé.

²¹⁰⁷ La Région a en outre veillé à outiller les ménages dans ce contexte, notamment au travers du service gratuit de conseil et d'accompagnement Infor GazElec et des services sociaux qui les accompagnent. J'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer en réponse à une question écrite adressée par M. Roberti à la suite de la parution du baromètre de la précarité énergétique de la Fondation Roi Baudouin. Je pense par exemple au financement régional des CPAS, à la mise à disposition d'outils de formation et d'information des travailleurs sociaux tels que le centre d'appui social énergie (CASE), aux subventions allouées à homegrade.brussels et encore plus au réseau Habitat qui travaille spécifiquement avec un public précarisé.

La question de la précarité énergétique ne se résume pas à celle de l'endettement des ménages. De la même manière, la question de l'endettement énergétique ne peut pas être appréhendée isolément des conditions de vie globales du ménage, c'est-à-dire des contraintes objectives de ce ménage à subvenir à l'ensemble de ses dépenses courantes.

consumptiegoederen geworden. Ze worden geleverd door bedrijven met winstoogmerk en de eindgebruikers zijn klanten geworden.

Dat betekent dat elk huishouden zelf een leverancier moet kiezen, zelf een overeenkomst moet ondertekenen en verlengen, aanbiedingen moet vergelijken en ertoe in staat moet zijn om van leverancier te veranderen. De energietoevoer van huishoudens die hun overeenkomst niet naleven, wordt afgesloten.

Sinds 2007 treft de Brusselse overheid maatregelen om de energiebevoorrading van huishoudens te vrijwaren en het risico op afsluiting te verkleinen. Denk bijvoorbeeld aan de driejarige leveringsovereenkomst, het verbod op afsluiting in de winter en het statuut van beschermde klant.

Het Brussels informatiecentrum voor gas en elektriciteit (Infor GasElek) en de bijbehorende sociale diensten bieden ondersteuning aan de huishoudens. Het gewest financiert de OCMW's, stelt opleidingen en informatie ter beschikking aan het Steunpunt Socialenergie (CASE) en andere sociale werkers en subsidieert homegrade.brussels en Netwerk Wonen.

Energiearmoede mag je niet gelijkstellen aan de schuldenproblematiek bij huishoudens. Energieschulden kun je ook niet los zien van de algemene leefomstandigheden van een gezin.

Het voorstel van de heer De Beuckelaer klinkt voordelig voor de schuldeiser, maar vormt wellicht geen toereikend antwoord op het sociale aspect van de energieproblematiek. Bovendien is het de verantwoordelijkheid van de OCMW's om gezinnen met energieschulden financieel te helpen met middelen uit het federale energiefonds.

L'approche ciblée de l'endettement évoquée par M. De Beukelaer aurait certainement un intérêt direct pour le créancier, qui se verrait soulagé de la majorité de la dette qu'il supporte pour ses clients. Cependant, on peut douter qu'elle offre une réponse sociale suffisante à l'enjeu de l'accès des ménages à l'énergie.

En outre, les CPAS sont financés au moyen du fonds énergie fédéral pour intervenir financièrement dans les dettes liées à l'énergie. C'est donc bien aux CPAS que revient la responsabilité d'aider financièrement les ménages dans l'incapacité d'honorer leurs dépenses énergétiques.

²¹⁰⁹ L'avant-projet d'ordonnance modifiant les ordonnances organisant les marchés de l'électricité et du gaz, tel qu'approuvé en première lecture par le gouvernement en décembre 2020, maintient et renforce les mesures de protection du consommateur et de l'accès à l'énergie des ménages vulnérables au travers de multiples mesures. Ce texte n'a pas encore été voté au parlement mais contient des modifications assez substantielles.

Tout d'abord, dans le contexte de la complexification du marché de l'énergie par l'avènement de la tarification dynamique, la multiplication des acteurs et l'émergence de nouvelles activités, une attention particulière est accordée à l'information et à la transparence, notamment au travers des mesures suivantes prévues dans le projet au stade actuel :

- Afin de garantir l'accès de tous les ménages à une information de qualité, la mission d'information du régulateur est renforcée, y compris en ce qui concerne la mise à disposition d'un comparateur d'offres en ligne ;

- Dans cette même perspective, il est créé un outil gratuit de consultation des données de comptage, à charge du gestionnaire de réseau de distribution ;

- Dans le cadre de l'avènement de la tarification dynamique, le droit du client de choisir une tarification annuelle avec paiement par provisions est protégé en tant qu'instrument de prévention de l'endettement par le lissage annuel des frais liés à la consommation, qui peut connaître d'importants pics saisonniers. Il est accordé une attention particulière à l'information relative à la facturation ;

- Par ailleurs, notre objectif est d'améliorer et accroître les mesures de protection de l'accès à l'énergie. Ces mesures sont prévues dans le texte, qui en est toujours au stade de projet ;

- La pose du limiteur de puissance, onéreuse et sans effets bénéfiques sur le niveau d'endettement, est supprimée ;

²¹¹¹ - Le statut de client protégé est adapté et est désormais attribué par défaut pour une durée de cinq ans - sauf dans le cas où le ménage est concerné par un règlement collectif de dettes ou une médiation de dettes - afin d'encourager les fournisseurs à négocier les plans d'apurement sur une durée de cinq ans. Selon les CPAS, cette durée permet aux ménages de rembourser

Het voorontwerp van ordonnantie dat de regering in december 2020 in eerste lezing heeft goedgekeurd en dat nog door het parlement moet worden goedgekeurd, versterkt de consumentenbescherming en bevat maatregelen om de energietoevoer van kwetsbare huishoudens te vrijwaren.

Omdat de energiemarkt ingewikkelder is geworden, heeft de regering zich toegespitst op informatie en transparantie. Zo zal de energieregulator kwaliteitsvolle informatie verschaffen, onder meer via een website waarop consumenten aanbiedingen kunnen vergelijken. Voorts wordt er een gratis tool ontwikkeld om meetgegevens te raadplegen. De tool wordt onderhouden door de netbeheerders. In het kader van de invoering van de dynamischere tarifiering behouden klanten bovendien het recht om te kiezen voor jaarlijkse tarifiering met voorschotten. Dat recht wordt beschermd om te voorkomen dat ze plots in de schulden belanden door tariefherberekeningen. Er gaat ook veel aandacht naar informatie over de facturering.

Met de tekst willen we ook de toegang tot energie vrijwaren. Zo wordt de dure en ondoeltreffende vermogensbegrenzer wordt afgevoerd.

Daarnaast geldt het statuut van beschermde klant automatisch voor een periode van vijf jaar, behalve als er sprake is van collectieve schuldenregeling of schuldbemiddeling. In vijf jaar tijd kunnen huishoudens hun schulden aflossen en toch nog een menswaardig bestaan leiden. Het statuut

leur dette tout en continuant à mener une vie digne. Les conditions administratives applicables au maintien du statut sont également assouplies afin d'en accroître l'attractivité en limitant les éléments de procédure à charge du bénéficiaire ;

- La procédure de négociation et le contenu minimum du plan d'apurement sont revus afin de renforcer cet outil en tant qu'instrument essentiel de la lutte contre l'endettement ;

- La portée du montant maximum des frais de rappel applicables est clarifiée dans le texte ;

- La procédure applicable en cas de coupure sur un point de fourniture non attribué est revue afin d'augmenter les chances du gestionnaire du réseau de distribution de détecter une éventuelle présence. Ce point constitue une réponse partielle aux interrogations de M. De Bock ;

- Les tarifs applicables aux consommateurs sans contrat sont mieux encadrés ;

- Il est créé une mesure supplémentaire appelée "fourniture garantie", qui sera assurée par le fournisseur de dernier ressort sur injonction du CPAS et facturée au tarif social. Cette nouvelle mesure permettra de répondre aux situations des ménages endettés auprès des différents fournisseurs actifs sur le marché bruxellois, et qui ne sont plus en mesure de conclure un contrat de fourniture avec un fournisseur commercial et donc d'accéder à l'électricité et au gaz. Le rôle décisionnel du CPAS permet de garantir l'accompagnement social du ménage concerné et la pertinence sociale du recours à la mesure.

2113 Les fournisseurs communiquent annuellement ce type de données à Bruxelles Gaz électricité (Brugel) : les données que vous demandez seront mises à disposition de Brugel pour le 31 mars. À ce jour, il n'est donc pas encore possible d'effectuer l'analyse que vous suggérez.

Un passage du texte en seconde lecture au gouvernement est prévu au mois de mai. Nous recevons et analysons actuellement les avis des différents comités et conseils consultatifs qui ont pris connaissance du texte en première lecture. Le texte devrait être soumis au parlement au mois d'octobre ou novembre, et je ne doute pas que nous tiendrons des débats intéressants à ce moment-là.

Concernant l'efficacité énergétique, des obligations s'appliquent à la performance énergétique des bâtiments, et des outils tels que les primes énergie, le service homegrade.brussels ou encore le prêt vert sont à disposition des particuliers afin d'améliorer la performance énergétique des logements.

En outre, depuis cette étude, le gouvernement a approuvé la "stratégie de réduction de l'impact environnemental du bâti existant en Région de Bruxelles-Capitale aux horizons 2030-2050" - dite "stratégie rénovation" - qui organise de manière structurelle et systématique la réduction des incidences

wordt ook aantrekkelijker gemaakt dankzij administratieve vereenvoudigingen.

Er worden ook wijzigingen doorgevoerd aan de onderhandelingsprocedure en aan het afbetalingsplan; de bovengrens van de aanmaningskosten wordt vastgelegd; de afsluitingsprocedure van niet-toegekende afnamepunten wordt aangepast, zodat de netbeheerder de aanwezigheid van een afnemer beter kan opsporen; er komt meer duidelijkheid over de tarieven voor consumenten zonder overeenkomst.

Ten slotte zal op aangeven van het OCMW, dat beslissingsrecht heeft, de noodleverancier instaan voor een bijkomende "gewaarborgde levering" die tegen het sociaal tarief aangerekend wordt. Die maatregel is bedoeld voor gezinnen die bij verschillende leveranciers in de schuld staan en bijgevolg met geen enkel bedrijf nog een contract kunnen sluiten.

Voor de gevraagde analyse is het nog te vroeg, aangezien Brugel pas eind maart over de nodige gegevens beschikt.

Op het moment bestuderen we het advies van verscheidene instanties om dan in mei de tweede lezing van de tekst aan te vatten. De tekst zou dan in oktober of november aan het parlement worden voorgelegd.

Gebouwen moeten energie-efficiënt zijn en particulieren kunnen een beroep doen op energiepremies, de dienstverlening van homegrade.brussels en een groene lening om de energiescore van de woning te verbeteren.

De regering heeft bovendien een strategie aangenomen om de milieu-impact van gebouwen tegen 2030-2050 te verminderen, de zogenaamde renovatiestrategie. De milieu-impact van gebouwen hangt immers samen met hun energie-efficiëntie.

De regering buigt zich over mogelijke wijzigingen aan de renovatiestrategie en zal binnenkort de eerste resultaten van de Alliantie wonen voorleggen. Het is ondenkbaar dat de renovatiestrategie enkel rekening zou houden met rijkere gezinnen. Er gaat dus steevast aandacht uit naar hulpbehoevende huishoudens.

environnementales du bâti existant et, partant, sa performance énergétique, autrement dit sa qualité et sa salubrité.

Un travail est en cours sur des modifications de la stratégie rénovation. Nous présenterons prochainement les premiers résultats de l'alliance habitat, qui est l'un des éléments essentiels de cette stratégie. À cet égard, tous les partenaires accordent une attention particulière aux ménages précarisés. En effet, il ne peut être question d'une stratégie de rénovation du bâti qui se fasse exclusivement au bénéfice des ménages aux capacités financières supérieures.

2115 L'ensemble du bâti bruxellois doit être progressivement rénové. La dépendance des ménages bruxellois par rapport à l'énergie doit diminuer, en ce compris la dépendance des ménages aux revenus les plus faibles.

La coupure faisant suite à une résolution de contrat de fourniture pour cause de défaut de paiement ne peut être prononcée que par un juge de paix. Cette mesure protège l'accès du consommateur au gaz et à l'électricité en tant que biens de première nécessité. Conditionner l'intervention du juge de paix à une demande explicite du ménage conduirait inévitablement à dégrader la protection de l'accès à l'énergie et, dès lors, à une précarisation énergétique accrue.

En effet, selon un tel système, ne bénéficieraient de cette protection que les ménages disposant des ressources économiques, sociales et culturelles suffisantes pour faire valoir leur droit de ne pas être privés de gaz et d'électricité, sans l'intervention du tiers neutre qu'est le juge de paix. Les autres ménages seraient unilatéralement privés de ces biens, sur simple demande du fournisseur, sans avoir pu contester la procédure ou le montant réclamé. Nous ne voulons pas privilégier cette option.

M. De Bock, pour limiter les coupures par les fournisseurs lors de déménagements, nous avons prévu d'améliorer les rôles de chacun, dans le cadre de la révision de l'ordonnance, sur la base de l'enquête réalisée sur l'utilisation effective du logement, avant de procéder à de telles coupures : Sibelga et Brugel doivent au préalable rechercher les informations quant à l'utilisation du logement, avant de procéder à la coupure. Brugel étudie les possibilités d'améliorer la procédure afin d'éviter des coupures non souhaitables, qui ont un coût pour la société et ne rapportent rien à personne. Nous essayons d'avancer dans cette direction.

2117 En ce qui concerne l'élaboration de l'avant-projet d'ordonnance modifiant les ordonnances organisant les marchés de l'électricité et du gaz, nous avons bien entendu consulté les principaux acteurs du dossier, comme la Fédération des services sociaux (FDSS), la Fédération des CPAS bruxellois et Infor GazElec, ou encore Brugel, Sibelga et la Fédération belge des entreprises électriques et gazières (Febeg). Il est ensuite soumis aux instances consultatives habituelles.

Ces acteurs nous ont fait part de leurs avis. Mon cabinet et les administrations concernées effectuent actuellement un travail d'analyse et de consolidation afin d'intégrer le cas échéant

Alle gebouwen moeten gerenoveerd worden, zodat gezinnen minder energieafhankelijk worden.

Om consumenten te beschermen en hun toegang tot basisbehoeften te vrijwaren, kunnen enkel vrederechters besluiten om over te gaan tot sluiting als gevolg van achterstallige betalingen. De vrederechter uitsluitend laten optreden op expliciete vraag van het huishouden zou de bescherming voor kwetsbare gezinnen alleen maar doen afkalven, aangezien dan enkel gezinnen met de nodige economische, sociale en culturele baggage hun rechten zouden kunnen doen gelden. De vrederechter is een neutrale derde die voorkomt dat leveranciers zonder tegenspraak de energiekraan kunnen dichtdraaien.

Krachtens de gewijzigde ordonnantie zullen Sibelga en Brugel moeten nagaan of een woning bewoond is, voordat ze de energietoevoer afsluiten. Brugel onderzoekt hoe de afsluitingsprocedure bij verhuizing beter kan.

Uiteraard heeft de regering overlegd met alle stakeholders voor de opmaak van het voorontwerp van ordonnantie en heet het vervolgens voorgelegd aan de gewone adviesorganen. Mijn kabinet onderzoekt momenteel hoe de suggesties in de tekst verwerkt kunnen worden.

We hebben het onderzoek van Brussels Studies nauwkeurig gelezen. Bij energiearmoede spelen zowel ongeschikte woonomstandigheden als gebrekkige energie-efficiëntie inderdaad een rol. De regering voert dus een beleid met twee speerpunten: enerzijds de verbetering van de leefbaarheid en energiescore van de woningen via allerhande premies en

certaines des mesures qui ont été proposées dans l'avant-projet d'ordonnance d'ici la deuxième lecture prévue pour le mois de mai.

Nous avons eu l'occasion d'examiner l'étude de Brussels Studies à laquelle vous faites référence. Une définition régulièrement utilisée au sein de l'Union européenne considère qu'est en situation de précarité énergétique "une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat". Les deux éléments - l'inadéquation de l'habitat et son insalubrité énergétique - jouent effectivement un rôle et doivent être pris en compte.

Nous essayons donc d'agir sur les deux plans : d'une part, en augmentant la salubrité et la performance énergétiques des habitats, en veillant à ce que l'ensemble du public puisse progressivement accéder, quelle que soit sa condition sociale, à des habitats les mieux isolés possibles. Et d'autre part, en intervenant au niveau de l'ordonnance, afin de disposer d'un maximum de mesures légales pour assurer l'accès universel au bien élémentaire qu'est l'énergie et de lutter ainsi contre la précarité énergétique le plus activement possible.

2121 **M. Christophe De Beukelaer (cdH).**- Mon groupe analysera avec attention vos réponses très complètes ainsi que la nouvelle ordonnance. J'insiste sur le fait que le but n'est pas de diminuer la protection du consommateur. Nous constatons simplement aujourd'hui que les mécanismes de protection n'en sont pas et qu'ils alourdissent l'endettement du consommateur.

La procédure étant très longue, le consommateur dispose d'un sursis d'un an ou deux, mais il ne bénéficie d'aucun accompagnement adéquat lui permettant de quitter sa situation problématique. La procédure devant le juge de paix n'est pas source de protection pour le consommateur. Au contraire, elle pose problème puisqu'elle génère une spirale infernale d'endettement pour le consommateur et décourage les fournisseurs d'investir dans la transition énergétique à Bruxelles. Il est clair que ceux-ci ne comptent plus investir à Bruxelles dans les prochaines années. La confiance s'est effritée et nous devons la restaurer.

Je ne suis pas ici pour défendre les fournisseurs d'énergie, j'essaie de trouver le juste équilibre pour que ce secteur fonctionne bien. Aujourd'hui, à force de vouloir protéger le consommateur, nous l'enfonçons et nous décourageons les fournisseurs d'investir. À la lumière de ces éléments, j'analyserai vos réponses et l'ordonnance qui nous sera soumise dans quelques mois.

2123 **Mme Viviane Teitelbaum (MR).**- Dans les faits, le jugement autorise la coupure même en cas de défaut de présence ou de représentation. La procédure actuelle devant le juge de paix ne protège donc pas le consommateur. C'est à ce niveau-là qu'il convient d'agir.

anderzijds, het garanderen van de toegang tot energie en een actieve strijd tegen energiearmoede via wettelijke hulpmiddelen.

De heer Christophe De Beukelaer (cdH) *(in het Frans).*- Onze fractie zal de nieuwe ordonnantie nauwkeurig bestuderen, want er mag niet getornd worden aan de consumentenbescherming. Mijn partij stelt immers vast dat de beschermingsmechanismen niet volstaan en de klanten dieper de schulden in jagen. Tijdens de erg lange procedure krijgt de consument wel even uitstel, maar hij wordt geenszins begeleid om uit de problemen te raken. De procedure voor de vrederechter is geen vorm van bescherming, integendeel: ze zet een negatieve schuldenpiraal in gang en ontnemt leveranciers de impuls om te investeren in de energietransitie. Het vertrouwen is weg.

Ik ben hier niet als lobbyist voor de energieleveranciers. Ik wil alleen een evenwicht vinden waarbij we enerzijds de consument beschermen, maar anderzijds energieleveranciers er niet van weerhouden om te investeren.

Mevrouw Viviane Teitelbaum (MR) *(in het Frans).*- In de praktijk beschermt de procedure voor het vredegerecht de klant niet, aangezien de vrederechter de afsluiting van de energietoevoer ook bij afwezigheid van de schuldenaar kan opleggen.

Je ne vous comprends pas quand vous dites que le statut de client protégé sera adapté par défaut. Nous pensons qu'il faut le rendre réellement plus attractif pour qu'il protège effectivement le consommateur.

Quant à tout ce qui concerne la stratégie de rénovation du bâti, il va sans dire que la rénovation de ces "passoires énergétiques" est un levier qui doit permettre de lutter contre cette précarisation. Les logements sociaux sont dans un état très souvent catastrophique.

Dès lors, il faut inclure tous les aspects mentionnés dans votre travail contre la précarisation énergétique.

Nous attendons ces changements en novembre au parlement. Même si vous avez encore du temps devant vous, l'hiver sera rapidement à nos portes, de sorte que cette précarité exacerbée par la crise actuelle est une affaire urgente. Je vous encourage donc vivement à accélérer les procédures pour protéger ces personnes plus rapidement.

2125 **M. Emmanuel De Bock (DéFI).**- La question de fermeture des compteurs n'est pas anodine. Vous l'avez souligné et ils sont nombreux à partager le même constat, dont Bruxelles Gaz électricité (Brugel).

Le problème est probablement lié au fait que la fermeture du compteur est gratuite et son ouverture payante. En réalité, la fermeture a un coût, mais les frais ne sont pas imputés au locataire sortant. Ce dernier, peu prévenant, donne, en quelque sorte, un "cadeau" de départ au locataire suivant. C'est le locataire entrant qui ouvre le compteur et qui, de facto, paie les frais de fermeture et d'ouverture. Modifier la procédure, en partageant équitablement cette responsabilité, permettrait déjà de s'interroger sur qui intime l'ordre de fermer les compteurs.

Par ailleurs, comme me l'a confirmé Sibelga, il y a plus de 20 % de changements de fournisseur à Bruxelles. Et il arrive, lors d'un changement de fournisseur, que le fournisseur sortant donne l'ordre à Sibelga de couper les compteurs, sans passer par le demandeur. C'est dommageable. Sibelga fait son travail et n'a rien à se reprocher, mais la relation entre le fournisseur et le distributeur pose problème. Pour un simple changement de fournisseur, certains ménages se voient parfois contraints de réagir dans les quinze jours sous peine de fermeture de compteurs. Nous ne pouvons pas l'accepter. Le suivi administratif est parfois plus compliqué que le suivi réel des compteurs par Sibelga.

2127 **Mme Véronique Jamoulle (PS).**- Toutes les mesures susceptibles d'améliorer la situation des consommateurs précaires sont primordiales, car l'énergie est un bien essentiel. Il est inadmissible que des personnes en soient privées. Nous attendons dès lors avec impatience le projet d'ordonnance, puisque vous annoncez des améliorations. Je suis également rassurée d'apprendre qu'une concertation a eu lieu.

Ik denk dat het statuut van beschermde klant aantrekkelijker gemaakt moet worden en de klanten echt moet beschermen.

Uiteraard kan de renovatiestrategie waarbij bijvoorbeeld energielekken weggewerkt worden, een hulpmiddel zijn in de strijd tegen de energiearmoede. Sociale woningen zijn er vaak erg aan toe.

Kortom, om energiearmoede tegen te gaan, moet dus op alle vlakken gewerkt worden. Het is gauw weer winter en dan hebben gezinnen in energiearmoede het nog lastiger. Versnel dus de procedures om de betrokkenen zo snel mogelijk te helpen.

De heer Emmanuel De Bock (DéFI) (in het Frans).- *De sluiting van een meter is niet onschuldig. Het probleem ligt waarschijnlijk aan het feit dat de sluiting gratis is maar de opening niet. Eigenlijk komt het erop neer dat de vertrekkende huurder niet voor de sluiting betaalt en dat de nieuwe huurder ook voor die kosten opdraait. Die uitgaven moeten eerlijk verdeeld worden.*

Meer dan 20% van de Brusselaars verandert van leverancier. Soms vraagt de oorspronkelijke leverancier dan aan Sibelga om de meter te sluiten, al heeft de klant daar niet om gevraagd. Dat is kwalijk. Sibelga valt niets te verwijten, maar het is onaanvaardbaar dat huishoudens die van leverancier willen veranderen, soms gedwongen worden om binnen de twee weken te reageren, anders wordt hun meter gesloten. De administratie is soms knap ingewikkeld.

Mevrouw Véronique Jamoulle (PS) (in het Frans).- *De toegang tot energie is een basisrecht. Alle maatregelen die dat recht vrijwaren, zijn dan ook uiterst belangrijk.*

Mijnheer De Beukelaer, het aantal leveranciers in Brussel ten opzichte van het aantal inwoners is heus niet afgenomen. Wees voorzichtig met statistieken.

Je tiens à dire à M. De Beukelaer qu'il n'y a pas moins de fournisseurs à Bruxelles par rapport au nombre d'habitants. Il faut garder raison lorsqu'on examine les statistiques.

2129 **Mme Marie Nagy (DéFI).**- Je note que le ministre a pris connaissance de l'étude de la revue Brussels Studies, et que le projet d'ordonnance fait maintenant l'objet d'une concertation avec les différents secteurs concernés.

J'imagine que ces secteurs vont également relayer le problème de ce public extrêmement précaire qui, à un moment donné, se trouve dans l'incapacité de modifier ses comportements comme le ferait toute personne qui dispose d'un logement convenable et qui décide de baisser quelque peu la température ambiante pour réduire le montant de sa facture énergétique.

La situation n'est pas aussi simple pour ce public précaire. À l'instar de mes collègues, je fonde beaucoup d'espoir dans l'ordonnance en question ainsi que dans la possibilité d'apporter une réponse structurelle à ces personnes, notamment par le biais du plan rénovation des bâtiments.

2131 **M. Alain Maron, ministre.**- Je tiens à préciser que, dans l'avant-projet, l'idée est d'attribuer le statut de client protégé, par défaut, pour une durée de cinq ans.

- L'incident est clos.

2135 (M. Martin Casier, troisième vice-président, prend place au fauteuil présidentiel)

2139 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE MME CIELTJE VAN ACHTER**

2139 **à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,**

2139 **concernant "la production d'énergie renouvelable à Bruxelles dans le cadre de la réalisation des objectifs européens".**

2141 **Mme Cieltje Van Achter (N-VA) (en néerlandais).**- Dans son plan énergie-climat (PEC) 2030, Bruxelles se fixe comme objectif de réduire ses émissions de CO₂ de 40 %. Pour l'atteindre, le gouvernement veut notamment augmenter sa production énergétique en s'appuyant en grande partie sur des sources renouvelables. La stratégie à suivre reposerait sur deux piliers, intra-muros et extra-muros.

Sur son territoire, la Région veut développer des sources d'énergie renouvelable adaptées au contexte urbain : principalement le traitement des déchets municipaux et les panneaux solaires pour la production d'électricité, et les

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- Ik juich toe dat u het onderzoek van Brussels Studies geraadpleegd hebt en dat u overlegt met de betrokken sectoren.

Wie in een aangename woning vertoeft, zet gewoon de thermostaat wat lager als hij minder wil uitgeven aan energie. Voor kwetsbare gezinnen is zoiets niet haalbaar.

Net als mijn collega's put ik hoop uit de nieuwe ordonnantie en het renovatieplan.

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Het voorontwerp bevat het voorstel om het statuut van beschermde klant automatisch voor een periode van vijf jaar toe te kennen.

- Het incident is gesloten.

(De heer Martin Casier, derde ondervoorzitter, treedt als voorzitter op)

VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW CIELTJE VAN ACHTER

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "de productie van hernieuwbare energie in Brussel in het kader van het halen van de Europese doelstellingen".

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).- In het Brusselse Energie- en Klimaatplan (EKP) 2030 van oktober 2019 wordt een vermindering van de CO₂-uitstoot met 40% tegen 2030 vooropgesteld. Om dat te bereiken, wil de regering geleidelijk aan meer energie produceren in een energiezuinige context, waarvoor grotendeels hernieuwbare energiebronnen moeten worden aangewend. Het Brussels Gewest moet immers bijdragen aan de nationale inspanningen, rekening houdend met de specifieke context van een stedelijk gebied met een beperkt grondgebied.

De strategie en het beleid voor de ontwikkeling van Brusselse hernieuwbare energie worden conform het EKP gekenmerkt

combustibles solides, le biogaz et les pompes à chaleur, pour la production de chaleur et de froid.

door een pijler intra muros, binnen Brussel, en een pijler extra muros, buiten Brussel.

Tussen 2021 en 2030 wil het gewest intra muros hernieuwbare energiebronnen ontwikkelen die zijn aangepast aan de stedelijke context. Voor de sectoren elektriciteit en warmte en koude samen werd een doelstelling bepaald van 470 GWh tegen 2030. Voor het gedeelte elektriciteit spelen de verwerking van gemeentelijk afval en de zonnepanelen de hoofdrol en voor het gedeelte warmte en koude zijn dat de vaste brandstoffen, biogas en warmtepompen.

²¹⁴³ *Le PEC fait référence à l'installation de panneaux solaires sur le toit des bâtiments communaux et régionaux, dans le cadre du programme SolarClick, et à la collecte sélective, d'ici 2024, des déchets organiques qui seraient traités dans une installation de biométhanisation.*

In het klimaatplan wordt verwezen naar het SolarClick-programma voor de installatie van zonnepanelen op het dak van de gemeentelijke en gewestelijke gebouwen, alsook naar de selectieve inzameling van bioafval tegen 2024, die door de regering werd goedgekeurd. Een passende behandeling wordt overwogen voor de gehele of gedeeltelijke inzameling van bio- en groenafval, met name door de bouw van een biomethaaninstallatie, die al eerder aan bod kwam in de commissie.

Étant donné les capacités limitées qu'offre son territoire et la disponibilité de ressources - parfois à moindre coût - en dehors, la Région investira également dans de nouvelles installations extra-muros, par le biais de projets communs avec d'autres États membres de l'Union européenne ou d'autres coopérations.

Aangezien het Brussels Gewest slechts over beperkte mogelijkheden beschikt en hernieuwbare energiebronnen wel en soms tegen een betere prijs beschikbaar zijn buiten de gewestgrenzen, zal het gewest extra muros investeren in nieuwe installaties voor de productie van hernieuwbare energie. Dat zal het bijvoorbeeld doen via samenwerkingsprojecten met andere lidstaten of via andere samenwerkingsmechanismen waarin Europese richtlijn 2018/2001 voorziet. Die investeringen moeten een indrukwekkende 700 GWh extra opleveren, wat de doelstelling inzake hernieuwbare energie voor elektriciteit en warmte voor 2030 op 1.170 GWh zal brengen.

Pour atteindre l'objectif 2020 de production d'énergie renouvelable et éviter l'amende européenne, la Région s'est-elle fournie auprès d'un autre État membre ?

Heeft het gewest voor het behalen van de hernieuwbare-energie doelstelling 2020 elders hernieuwbare energie aangekocht om het tekort van 150 GWh te overbruggen en een Europese geldboete te vermijden? Van welke lidstaat en voor welk bedrag?

Les 1.170 GWh visés pour la production d'électricité et de chaleur suffiront-ils pour contribuer à l'objectif national ou vous attendez-vous à une hausse prochaine du quota ?

Zal de doelstelling van 1.170 GWh hernieuwbare energie voor de sectoren elektriciteit en warmte volstaan als Brusselse bijdrage aan de nationale doelstelling of verwacht u binnenkort nog een verhoging van het quotum?

²¹⁴⁵ *Quels projets ont-ils été développés en 2019 et 2020 dans le cadre du programme SolarClick ?*

Hoeveel projecten werden er in 2019 en 2020 uitgevoerd via het SolarClick-programma? Kunt u ons een overzicht bezorgen van die projecten, met vermelding van hun vermogen?

Une décision définitive a-t-elle déjà été prise quant à la construction du centre de biométhanisation ? Étant donné qu'il n'existe toujours pas, confirmez-vous que les 100 GWh par an que mentionne le PEC pour les déchets municipaux proviennent entièrement de l'incinérateur de Neder-Over-Heembeek ?

De regering wil organisch huisvuil tegen 2024 strikt gescheiden ophalen met de oranje zak. Voorts wordt overwogen om dat bioafval te verwerken in een biomethaancentrale in het Brussels Gewest. Is er al een definitieve beslissing genomen voor de bouw van een dergelijke centrale?

Par ailleurs, le gouvernement se penche sur l'extension des réseaux de chaleur basés sur l'énergie renouvelable. Combien la Région en compte-t-elle déjà et combien sont-ils en projet ?

Op dit moment bestaat die biomethaancentrale nog niet. Bevestigt u dan dat de hoeveelheid van 100 GWh per jaar, die in het EKP vermeld staat wat het gemeentelijke afval betreft,

Quels budgets sont-ils alloués aux investissements dans les nouvelles installations extra-muros ? Pensez-vous que l'objectif de 700 GWh soit réaliste ?

momenteel volledig afkomstig is van de afvalverbrandingsoven van Neder-Over-Heembeek?

Voorts wil de regering de uitbreiding van de warmtenetten op basis van hernieuwbare energie bestuderen. Hoeveel warmtenetten telt het gewest vandaag en hoeveel nieuwe netten zijn er gepland, bijvoorbeeld in het kader van nieuwe wijkprojecten of grote vastgoedprojecten?

Hoeveel middelen worden er uitgetrokken voor investeringen in nieuwe installaties voor de productie van hernieuwbare energie extra muros? Kunt u ons de lijst van de projecten bezorgen? Zo neen, zijn de onderhandelingen met de andere deelstaten of lidstaten al van start gegaan?

De regering mikt op 700 GWh extra muros. Dat is heel wat. Hoever staat u daarmee?

²¹⁴⁷ **M. Tristan Roberti (Ecolo).**- La ministre fédérale de l'énergie, Mme Tinne Van der Straeten, a confirmé en novembre dernier que, si 13 % de la consommation belge de l'énergie aurait dû provenir de l'énergie renouvelable en 2020, nous n'atteignons que 11,68 %. Elle précise que nous héritons de dix-sept années de politique énergétique ambiguë dotée d'une vision à court terme.

De heer Tristan Roberti (Ecolo) (in het Frans).- België haalde in 2020 het streefdoel van 13% hernieuwbare energie niet: we strandden op 11,68%. De nieuwe federale regering slaat resoluut een andere weg in, door garanties te bieden aan wie in groene energie wil investeren.

Dès lors, la nouvelle direction fixée par le gouvernement fédéral constitue un signal clair lancé aux investisseurs dans l'énergie verte, leur offrant des certitudes sur le cap pris par notre pays.

Dat de Europese norm niet werd gehaald, komt vooral omdat Vlaanderen een gat laat van 1.800 GWh. Brussel komt 150 GWh tekort. Alleen Wallonië heeft een overschot, waardoor het tekort beperkt blijft tot 2.035 GWh.

Si l'engagement européen n'a pas été atteint, cela s'explique par le fait que la Flandre affiche un déficit important de l'ordre de 1.800 GWh. Sous la menace d'une amende, le gouvernement flamand a commencé à racheter des excédents, notamment au Danemark, d'après nos informations.

Vlaanderen deed het wel goed op het vlak van de ontwikkeling van hernieuwbare energiebronnen, terwijl er in Brussel de meeste zonnepanelen bij kwamen. 2020 was in dat opzicht een recordjaar. Ook het programma SolarClick, waarmee de plaatsing van zonnepanelen op openbare gebouwen wordt gestimuleerd, levert bemoedigende resultaten op.

Il manque également 150 GWh à Bruxelles. Seule la Wallonie affiche un surplus de 1.465 GWh, ce qui permet de limiter le déficit à 2.035 GWh.

Concernant le développement des énergies renouvelables, les objectifs nationaux ont été principalement atteints grâce aux réalisations situées sur le territoire de la Flandre. C'est néanmoins à Bruxelles que se présente la plus forte hausse récente dans le développement du photovoltaïque. Les installations dans la capitale ont en effet augmenté de 25 % en 2020 par rapport à 2019, en dépassant les 50 MWc - ce qui constitue également un record.

Nous pouvons donc nous réjouir des résultats des différentes politiques publiques mises en place, notamment à travers le programme SolarClick qui affiche des résultats encourageants : plus de 20 millions d'euros ont été investis sur quatre ans pour équiper des bâtiments publics de panneaux solaires. Dans ce domaine, une forte augmentation s'est produite ces dernières années avec, pour le moment, une production qui équivaut à la consommation de 1.600 ménages.

2149 Enfin, rappelons qu'une partie considérable des gaz à effet de serre émis dans notre région provient du secteur des bâtiments. L'enjeu se situe principalement au niveau de l'isolation des bâtiments et de la diminution de la consommation énergétique. D'où l'importance de la stratégie de rénovation, dont nous parlons presque chaque semaine dans cette commission, et de l'accompagnement des ménages à travers les primes et aides techniques proposées.

Je me joins aux questions de Mme Van Achter et aimerais connaître les perspectives du développement des énergies renouvelables dans notre région ainsi que sa capacité, malgré son territoire limité et fortement bâti, d'atteindre les objectifs fixés.

2151 **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- Je me joins à la demande d'explications de Mme Van Achter et me permets d'ajouter les éléments suivants.

Les énergies renouvelables représentent la majorité des ajouts de capacité d'énergie installés à Bruxelles, mais cela n'est pas suffisant. Pour rappel, l'Union européenne s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030, par rapport au niveau de 1990, et à décarboner complètement le parc immobilier à l'horizon 2050.

Le plan bruxellois, quant à lui, vise une réduction d'au moins 40 % des émissions directes de CO2 pour 2030, par rapport à 2005, tout en intégrant un cadre de réduction des émissions indirectes, une réduction de 21 % de la consommation d'énergie finale par rapport à 2005, et 1.170 GWh d'énergie produite à partir de sources renouvelables.

Où en sont les objectifs du plan national énergie-climat (PNEC) à Bruxelles ? Pouvez-vous établir un état des lieux par rapport à la nouvelle version de ce plan ? Quelle est la part d'énergie renouvelable et à combien s'élève la croissance des énergies renouvelables en Région bruxelloise ? À combien s'élèvent les investissements du gouvernement bruxellois dans les énergies renouvelables ?

Les énergies renouvelables pourraient faire partie des solutions à envisager pour la relance de l'économie. Qu'en est-il en Région bruxelloise ? Le gouvernement va-t-il augmenter les investissements et accélérer l'adoption des énergies renouvelables ? À quelles énergies renouvelables le gouvernement bruxellois donne-t-il la priorité ?

Où en est la collaboration entre les entités fédérées et le gouvernement fédéral concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre ? Quelles sont les premières avancées en la matière ? Comment l'effort est-il réparti entre le gouvernement fédéral et les Régions ? Quel est le calendrier ?

2155 **Mme Marie Nagy (DéFI).**- La question des énergies renouvelables est cruciale pour atteindre les objectifs imposés par l'Union européenne (UE), que la Belgique a acceptés. L'objectif est d'atteindre 32 % pour 2030, ce qui implique plusieurs obligations pour la Région bruxelloise, en matière

De Brusselse gebouwen zijn verantwoordelijk voor een aanzienlijk deel van de uitstoot van broeikasgassen. Die moeten dus dringend geïsoleerd worden.

Hoe zit het met de ontwikkeling van hernieuwbare energiebronnen op het dichtbebouwde Brusselse grondgebied?

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) (in het Frans).- *Het gewest streeft naar 40% minder directe CO2-uitstoot in vergelijking met 2005 tegen 2030. Daarnaast beoogt het 21% minder energieverbruik en wil het 1.170 GWh uit hernieuwbare energiebronnen winnen.*

Hoe zit het met de doelstellingen van het nieuwe Nationaal Energie- en Klimaatplan (NEKP) voor Brussel? Welk aandeel heeft de hernieuwbare energie in Brussel?

Hernieuwbare energie past perfect binnen de economische herstelplannen. Plant de regering extra investeringen in de sector? Aan welke energiebronnen geeft ze prioriteit?

Hoe loopt de samenwerking tussen de gewesten en de federale overheid om de broeikasgassen terug te dringen?

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- *Als we de door de Europese Unie opgelegde vermindering met 32% tegen 2030 willen halen, moet het gewest extra zonnepanelen plaatsen en werk maken van een biomethaancentrale.*

d'énergie photovoltaïque et de mise à disposition d'un centre de biométhanisation, notamment.

La Région bruxelloise a tout de même déjà entrepris plusieurs démarches : les certificats verts, les prêts verts bruxellois, les primes énergie, le facilitateur bâtiment durable et les appels à projet bâtiment exemplaire, ainsi que les programmes SolarClick et NRClick, sont des éléments importants pour favoriser le processus. Il faut cependant maintenant l'accélérer.

Les objectifs deviennent plus ambitieux et le temps nous est compté. D'ici 2030, il nous reste neuf ans pour mesurer correctement l'ampleur du travail à accomplir et éviter d'accuser un retard qui contreviendrait à la demande de l'UE, des mouvements pour le climat et de la plupart des partis.

2157 Il est temps d'appliquer un système de programmation sur neuf ans pour pouvoir expliquer, chaque année, comment nous comptons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour 2030. Où en est le déploiement des installations photovoltaïques sur les bâtiments et le site de citydev.brussels ?

Comment avez-vous renforcé la collaboration avec les logements sociaux pour investir dans les énergies renouvelables ? Comment comptez-vous valoriser tout ou partie de la collecte locale de déchets et de déchets verts dans une installation de biométhanisation ?

Pour atteindre en 2025 le seuil de 43 % d'efforts déjà consentis par rapport aux efforts attendus en 2030, la mise en place d'une stratégie d'investissement dans l'électricité renouvelable en dehors de la Région est indispensable. Qu'en est-il ?

Comment faire en sorte que l'électricité fournie à l'ensemble des bâtiments et équipements publics - ainsi qu'à ceux qui se trouvent dans l'espace public - soit 100 % renouvelable ?

2161 **M. Alain Maron, ministre (en néerlandais).** - *SolarClick a permis de réaliser 38 projets en 2019, pour une production totale de 3,8 mégawatts (MW). En août 2020, 27 projets avaient déjà été menés à bien, équivalant à 2,9 MW. En raison de la crise sanitaire, le programme n'a hélas pas pu être bouclé ; le contrat avec Sibelga a donc été prolongé en 2021.*

En comptant les projets mis en œuvre depuis 2018, 104 installations sont donc opérationnelles, dont 68 au niveau communal, 18 au niveau paracommunal et 18 au niveau régional.

Het gewest heeft al een reeks inspanningen geleverd (groencertificaten, groene leningen, energiepremies, projectoproepen voor voorbeeldgebouwen, SolarClick en NRClick), maar moet nu een tandje bij zetten. De doelstellingen zijn ambitieuzer geworden en de tijd dringt.

We hebben een negenjarenplan nodig met een stappenplan dat reikt tot 2030. Hoever staat de installatie van zonnepanelen op gebouwen en op het terrein van citydev.brussels?

Hoe verloopt de samenwerking met de huisvestingsmaatschappijen inzake hernieuwbare energie? Welk deel van het huishoudelijk en groenafval wilt u inzetten voor de biomethaancentrale? Beschikt u over een investeringsplan voor hernieuwbare energie extra muros?

Hoe zult u zorgen voor 100% hernieuwbare elektriciteit in de openbare gebouwen en de openbare ruimte?

De heer Alain Maron, minister. - Voor de duidelijkheid zal ik mijn antwoord opdelen in de doelstelling voor 2020 en de doelstelling voor 2030.

Wat SolarClick betreft, zijn er in 2019 38 projecten gerealiseerd, voor een totaal van 3,8 megawatt (MW).

De cijfers voor 2020 zijn nog niet allemaal beschikbaar, maar in augustus waren er al 27 projecten uitgevoerd, goed voor een geïnstalleerd vermogen van 2,9 MW.

Als gevolg van de gezondheidscrisis kon het SolarClick-programma niet worden afgerond in 2020, zoals oorspronkelijk gepland. Daarom werd het contract met Sibelga in 2021 verlengd.

In totaal waren er in augustus 2020, met inbegrip van de in 2018 gerealiseerde projecten, 104 installaties in werking: 68 op gemeentelijk niveau, 18 op paragemeentelijk niveau en 18 op gewestelijk niveau.

²¹⁶³ *Le développement d'applications basées sur les panneaux solaires a grandement contribué à ramener à 150 GWh le déficit bruxellois par rapport à l'objectif 2020. Reste à voir comment la Belgique décidera d'atteindre son objectif global en matière d'énergie renouvelable.*

La Région mettra à profit les collaborations existantes, mais je ne manquerai pas d'informer le parlement dès qu'un accord sera signé avec un nouvel État membre.

²¹⁶⁵ *(poursuivant en français)*

La Région bruxelloise s'est fixé un objectif d'énergie renouvelable de 1.170 GWh à l'horizon 2030, au travers de sa contribution au plan national énergie-climat (PNEC). Cet objectif inclut une partie produite intramuros à raison de 470 GWh, et une partie produite extramuros équivalant à 700 GWh.

Dans sa déclaration de politique régionale et dans le cadre de sa contribution au PNEC, le gouvernement a décidé d'implanter une usine de biométhanisation pour traiter une partie des déchets dont la collecte ou le tri à la source seront obligatoires fin 2023.

Depuis, un budget spécifique a été alloué au projet et un expert en biométhanisation a été commissionné au sein de Bruxelles Environnement pour coordonner le travail de l'administration à ce sujet.

²¹⁶⁷ *(poursuivant en néerlandais)*

Il est chargé d'analyser les aspects législatifs, financiers, administratifs, pratiques et techniques, pour préparer le cahier des charges en vue de la construction d'un centre de biométhanisation.

De verdeling van het geïnstalleerde vermogen is:

- 27% voor scholen;
- 24% voor werkplaatsen en garages;
- 21% voor kantoren;
- 14% voor sportcentra;
- 8% voor rusthuizen;
- 6% voor crèches, commissariaten, woningen, bibliotheken enzovoort.

De ontwikkeling van toepassingen met zonnepanelen in het kader van SolarClick hebben er in grote mate toe bijgedragen dat het Brusselse tekort ten opzichte van de doelstelling voor 2020 voor hernieuwbare energie werd teruggebracht tot 150 GWh. Dat is echter geen definitief cijfer, aangezien er nog niet is beslist op welke manier België in zijn geheel het streefcijfer voor hernieuwbare energie zal halen.

Het gewest zal gebruikmaken van de geplande samenwerkingsmechanismen om zijn verbintenissen inzake productie van hernieuwbare energie na te komen. Zodra er een overeenkomst met een andere lidstaat is bereikt, zal ik dat zeker aan het parlement melden.

(verder in het Frans)

Tegen 2030 wil het gewest 1.170 GWh aan hernieuwbare energie produceren, waarvan 470 GWh binnen Brussel en 700 GWh elders.

Er komt een biomethaancentrale die een deel van het huisvuil zal verwerken. Een expert in biomethanisatie zal dat project binnen Leefmilieu Brussel coördineren.

(verder in het Nederlands)

Het gaat om de analyse van de wetgevende, financiële, administratieve, praktische en technische punten, die de regering moet helpen bij de opstelling van een bestek voor de bouw van een biomethaancentrale in het Brussels Gewest.

Voorts hebben de cijfers in het Nationaal Energie- en Klimaatplan (NEKP) alleen betrekking op het biologisch

Par ailleurs, les chiffres du PNEC ne portent que sur la partie biodégradable des déchets communaux incinérés à Neder-Over-Heembeek.

afbreekbare deel van het gemeentelijke afval dat in de installatie van Neder-Over-Heembeek wordt verbrand.

(poursuivant en français)

(verder in het Frans)

La biométhanisation n'apparaît pas dans cette projection parce que le choix de la valorisation du biogaz qui sera produit n'est pas encore arrêté. C'est du choix de la valorisation que dépendra la quantité d'énergie renouvelable qui pourra être comptabilisée.

Met biomethanisatie wordt in die cijfers nog geen rekening gehouden. Er is immers nog niet beslist wat er met het biogas zal gebeuren: toevoeging aan het stadsgasnet, omzetting in elektriciteit of gebruik in een andere technische installatie of als brandstof voor voertuigen.

Comme vous le savez, plusieurs options peuvent être envisagées pour l'utilisation de ce biogaz : son insertion dans le réseau de gaz de ville, sa conversion en électricité ou une utilisation plus directe, soit dans une autre installation technique, soit dans des véhicules, notamment.

Inzake de productie van hernieuwbare energie op Brussels grondgebied werkt de regering momenteel de voorwaarden voor warmtenetten uit. Ik heb een voorontwerp van ordonnantie opgesteld om een juridisch kader voor thermische energie te scheppen. Op dit moment is er geen milieuvergunning nodig om een warmtenet aan te leggen en hoeft er geen informatie aan de administratie doorgegeven te worden. Daardoor beschikken we niet over precieze cijfers. Met de ordonnantie wil ik daar verandering in brengen.

L'incidence en matière de comptabilisation de l'énergie renouvelable n'est bien sûr pas le seul enjeu du choix de la valorisation du biogaz. De nombreuses autres contraintes techniques et incidences en matière d'émissions de gaz à effet de serre doivent également entrer en ligne de compte.

S'agissant de la poursuite de l'objectif intramuros en matière d'énergie renouvelable d'ici 2030, le gouvernement définit actuellement le déploiement des réseaux de chaleur. J'ai proposé à cette fin un avant-projet d'ordonnance relative à l'énergie thermique, qui mettra en place un cadre juridique pour les activités liées à ces réseaux de chaleur.

L'avant-projet doit être soumis au gouvernement en troisième lecture dès cette semaine et devrait donc parvenir au parlement dans les semaines à venir. Il y est notamment prévu d'obliger différents acteurs de communiquer à Bruxelles Environnement les données pertinentes pour suivre le déploiement des réseaux de chaleur.

Il n'est actuellement pas nécessaire de demander un permis d'environnement pour la mise en place de ces réseaux, et il n'existe aucune obligation de rapporter à l'administration les informations y afférentes, ce qui ne permet évidemment pas de connaître le nombre des réseaux existants et de disposer de chiffres précis. L'avant-projet en question vise donc à remédier à cette situation.

Leefmilieu Brussel werkt aan een studie over de potentiële efficiëntie van hernieuwbare warmte en koude. Die zal de basis vormen voor de toekomstige energiestrategie van het Brussels Gewest.

Wat de productie van 700 GWh hernieuwbare energie buiten Brussel betreft, heeft het gewest gereageerd op de oproep van de Europese Commissie inzake een financieringsmechanisme dat lidstaten die projecten op hun grondgebied willen ontvangen, in contact brengt met lidstaten die die mee willen financieren.

Omdat de verbintenissen rond hernieuwbare energie in het kader van het NEKP op vrijwillige basis worden aangegaan, zijn er

A côté de ce nouveau cadre législatif, Bruxelles Environnement finalise une étude sur le potentiel d'efficacité en matière de chaleur et de froid renouvelable. Cette étude comprendra des recommandations pour le déploiement de réseaux de chaleur et servira de base à la stratégie des futurs vecteurs énergétiques en Région bruxelloise.

Une stratégie est en cours d'élaboration pour atteindre l'objectif de 700 GWh extramuros. La Région a, en coordination avec les autres entités belges, répondu à l'appel à participations non contraignant de la Commission européenne au Mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union.

Ce dispositif, dont la facilitation est réalisée par la Commission européenne, met en relation des États membres prêts à accueillir des projets d'énergie renouvelable sur leur territoire avec d'autres États membres prêts à financer lesdits projets. Le recours à un tel dispositif permettrait à la Région d'avoir accès à des sources d'énergie renouvelables. Les premiers appels d'offres auprès de promoteurs de projets renouvelables pourraient avoir lieu à la fin de l'année 2021.

Pour chaque entité au sein du PNEC, les engagements pour l'énergie renouvelable sont volontaires, et il n'y a pas de répartition de l'effort. La révision du PNEC, en 2024, nécessitera que Bruxelles Environnement soumette en 2023 un brouillon du plan à la Commission européenne, ce qui sera bien évidemment fait.

Les budgets SolarClick et NRClick ont été réorientés vers un programme de soutien à la rénovation globale des bâtiments. En 2021, les budgets ont été doublés. Ce programme fait partie intégrante du plan de relance bruxellois.

Un budget de 10 millions d'euros a été alloué à l'installation de panneaux photovoltaïques pour les logements sociaux. Par décision du gouvernement, ce projet de partage d'énergie et de stimulation de l'énergie renouvelable est porté par Mme Ben Hamou, à la suite de la décision du gouvernement.

2173 Je soutiens également un projet-pilote à Saint-Gilles qui a pour objectif de créer un partage d'énergie au sein d'une société immobilière de service public (SISP) et de logements sociaux. Ce projet-pilote peut donner lieu à d'autres initiatives similaires ainsi qu'à une meilleure intégration et une meilleure utilisation de l'énergie renouvelable au profit des locataires sociaux.

2175 **Mme Cieltje Van Achter (N-VA)** (en néerlandais).- *Je pensais qu'un accord avait été signé avec l'Estonie pour des achats de statistiques, mais vous dites que ce n'est pas le cas. Qu'en est-il ?*

Ensuite, vous prétendez ne pas connaître le nombre de réseaux de chaleur existants. J'imagine toutefois difficilement que votre cabinet ignore s'il en existe dans notre Région.

Enfin, envisagez-vous les investissements extra-muros, non seulement dans d'autres pays d'Europe, mais aussi dans les autres Régions du pays ?

2179 **Mme Marie Nagy (DéFI)**.- M. le ministre, je reste sur ma faim quant aux objectifs à atteindre d'ici 2030. Ainsi, pour ce

geen afspraken gemaakt over een verdeling van de inspanningen tussen de beleidsniveaus.

De budgetten voor SolarClick en NRClick zijn overgeheveld naar een steunprogramma voor de globale renovatie van gebouwen. In 2021 werden de middelen verdubbeld. Er is ook 10 miljoen euro uitgetrokken voor de plaatsing van zonnepanelen op sociale woningen.

Het is mogelijk dat een proefproject voor het delen van energie in een openbare vastgoedmaatschappij in Sint-Gillis navolging zal vinden.

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).- Ik zou nog drie opmerkingen willen maken. Ten eerste dacht ik dat er in de begroting al budgetten waren uitgetrokken voor de aankoop van statistieken in het buitenland om het tekort van 500 GWh weg te werken en dat u daarover een akkoord had gesloten met Estland. Vandaag zegt u echter dat de zaak nog niet rond is. Ik had verwacht dat dat al in orde zou zijn.

Ten tweede zegt u dat u het parlement een ontwerp van ordonnantie over de warmtenetten zal voorleggen en dat u op dit moment niet over correcte cijfers beschikt. Aangezien er geen meldingsplicht is, kunt u niet met zekerheid zeggen of er warmtenetten zijn. Ik kan me echter niet voorstellen dat uw kabinet niet weet of er zich warmtenetten bevinden in het gewest. Zijn er vandaag al warmtenetten operationeel, bijvoorbeeld in Schaarbeek tussen de verbrandingsoven en het shoppingcenter?

Ten derde kijkt u voor de extra murs investeringen naar Europa, maar er zijn ongetwijfeld ook mogelijkheden in België. Gaat u ook na of er investeringen mogelijk zijn in de andere gewesten, bijvoorbeeld in Wallonië?

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- *U blijft wat vaag over de doelstellingen voor 2030. In verband met de bijkomende*

qui concerne les 700 Gwh supplémentaires que la Région doit produire, vous dites être en négociation afin d'inscrire dans le cadre de l'Union européenne la possibilité d'aller chercher des investissements dans les pays qui acceptent les implantations d'énergie renouvelable.

Cela veut dire qu'aucune décision ne sera sans doute prise cette année. Parviendrons-nous à atteindre les objectifs fixés avant l'échéance ? Ou pourrions-nous déjà maintenant entreprendre les actions qui nous permettront d'atteindre ces objectifs en Région de Bruxelles-Capitale ?

2181 **M. Alain Maron, ministre.**- En effet, Mme Van Achter, des achats de statistiques sont effectués à l'étranger, mais pas en Estonie. Des négociations sont en voie de finalisation avec un autre pays.

Il est également vrai que des réseaux de chaleur sont actifs dans la Région, notamment sur les sites universitaires (Solbosch, Brugmann et Saint-Luc) ou encore dans les quartiers durables (Bervoets, Tivoli, etc.). Je peux également vous citer l'exemple du raccordement de l'incinérateur de Neder-Over-Heembeek au centre commercial Docks Bruxsel, qui profite ainsi de la chaleur résiduelle produite. Nous essayons de dresser la cartographie générale de tous les exemples existants.

Mme Nagy, ne nous méprenons pas. L'essentiel de l'effort visant à accroître la part de production de l'énergie renouvelable est déployé en Région bruxelloise. Néanmoins, vous conviendrez que la territorialité régionale ne facilite pas l'installation du grand éolien, même s'il n'est pas exclu d'y implanter un jour une ou deux grandes éoliennes. Nous nous tournons donc vers d'autres types de production d'énergie renouvelable. Outre la biométhanisation, j'ai parlé du doublement des budgets attribués à SolarClick et à NRClick, dans le cadre de la stratégie plus globale de rénovation du bâti.

Nous avons également procédé à une stabilisation des certificats verts. Ce système ne pose aucun problème en Région bruxelloise et a la confiance des citoyens, ce qui n'est pas le cas dans les deux autres Régions. En outre, nous continuons à promouvoir les tiers investisseurs afin de favoriser l'accès des ménages au système, et développons les communautés d'énergie, y compris avec des locataires sociaux ou des sociétés de logement social.

Notre approche se veut donc très large. Néanmoins, vu notre territoire, les investissements en dehors de la Région seront indispensables si nous voulons atteindre les objectifs. Nous sommes déterminés à mettre tout en œuvre à l'intérieur du territoire régional, mais nous devons également passer par des investissements en dehors de la Région.

- *L'incident est clos.*

(M. Tristan Roberti, président, reprend place au fauteuil présidentiel)

700 GWh die het gewest moet produceren, denkt u aan een cofinanciering van projecten in andere Europese lidstaten. Zult u de doelstellingen wel tijdig halen?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *Mevrouw Van Achter, het gewest wil inderdaad buitenlandse statistieken kopen, maar niet uit Estland.*

Er bestaan wel degelijk warmtenetten in het gewest, met name op universitaire sites of in duurzame wijken. Docks Brussel gebruikt de restwarmte van de verbrandingsoven van Neder-Over-Heembeek. Een overzicht van alle netten is in voorbereiding.

Mevrouw Nagy, de grootste inspanningen om de productie van hernieuwbare energie te verhogen, worden op Brussels grondgebied geleverd. Voor grote windmolenparken heeft het gewest geen geschikte locatie, dus concentreren we ons op andere energievormen.

Anders dan in de andere gewesten, krijgen de groenestroomcertificaten hier wel het vertrouwen van de bevolking. Wij blijven derde investeerders promoten en ontwikkelen ook energiegemeenschappen.

Onze aanpak is erg breed, maar om de doelstellingen te halen, zullen we ook buiten het gewest moeten investeren.

- *Het incident is gesloten.*

(De heer Tristan Roberti, voorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op)

DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. VINCENT DE WOLF

à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,

concernant "la tarification progressive et solidaire de l'eau".

M. Vincent De Wolf (MR).- M. Maron, vous n'étiez pas encore ministre quand j'ai interpellé à plusieurs reprises le gouvernement précédent au sujet de la tarification progressive et solidaire de l'eau. C'est donc peu dire que la vocation sociale de la fourniture d'eau me tient à cœur.

Je rappelle brièvement qu'en vertu de l'ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau, le but est de garantir l'accès de tous à l'eau, d'inciter les consommateurs finaux à un comportement écologique, de tenir compte du nombre de personnes composant le ménage, et d'appliquer un prix de l'eau progressif en fonction du volume d'eau consommé.

Nous sommes tous d'accord sur cet objectif, mais c'est la réalisation qui fait défaut. La politique de tarification de l'eau doit inciter les usagers à consommer de manière durable et à éviter de gaspiller cette ressource naturelle précieuse.

Le système de tarification solidaire a pour but de faire varier le prix par mètre cube consommé. Les premiers mètres cubes sont nettement moins chers, mais à partir d'un certain volume, l'eau est beaucoup plus chère, l'objectif étant d'inciter les gens à moins consommer.

Pour que le système fonctionne correctement, il faut que des compteurs individuels soient installés. Or, selon les chiffres dont je dispose, la Région de Bruxelles-Capitale compte 315.000 compteurs pour 600.000 logements. Autrement dit, environ 50 % des logements ne disposent pas de compteurs individuels et ne bénéficient donc pas de la tarification solidaire progressive.

Au lieu de tenir compte du nombre de personnes par ménage, la tarification globale considère l'ensemble des personnes qui occupent un immeuble. Si un seul compteur dessert un immeuble comportant plusieurs logements, on considère que l'immeuble est occupé par une seule famille. La facture n'est plus divisée par appartement, mais par le nombre d'occupants, en se fondant pour cela sur le registre national. On ne tient donc compte que des personnes qui y sont domiciliées en fonction du registre national et au 1er janvier. Sur la base de la facture globale, c'est au gestionnaire de l'immeuble de répartir les charges entre les occupants à partir des compteurs de passage lorsqu'il y en a. Chaque ménage occupant se voit facturer un prix moyen par mètre cube ; ce prix n'a donc plus rien de progressif.

Le problème avait déjà été signalé dès 2005 lors des discussions, avant même l'entrée en vigueur de l'ordonnance. J'en avais moi-

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER VINCENT DE WOLF

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "de progressieve en solidaire tarifiering van water".

De heer Vincent De Wolf (MR) *(in het Frans).*- Volgens de ordonnantie van 20 oktober 2006 tot opstelling van een kader voor het waterbeleid is het de bedoeling om iedereen de toegang tot water te verzekeren, verbruikers tot milieubewust gedrag aan te zetten, rekening te houden met de omvang van het huishouden en progressieve tarieven volgens het verbruikte volume water toe te passen.

We zijn het allemaal eens over deze doelstelling, maar ze wordt niet verwezenlijkt.

Bij solidaire tarifiering varieert de prijs per verbruikte kubieke meter. Vanaf een bepaald volume wordt water dan veel duurder.

Voor dit systeem moeten individuele watermeters worden geïnstalleerd, maar zowat de helft van de woningen beschikt niet over zo'n meter en komt dus niet in aanmerking voor de progressieve solidaire tarifiering.

De factuur wordt in veel gebouwen niet opgesplitst per appartement, maar per aantal bewoners van het gebouw, op basis van het rijksregister. Elk gezin betaalt een gemiddelde prijs per kubieke meter. Het tarief is in dat geval dus niet progressief.

Al in 2005 werden er problemen gemeld.

même fait mention à plusieurs reprises. Plusieurs écueils sont apparus.

2193 Un premier écueil tient au fait que l'ensemble des occupants sont considérés comme un seul ménage alors qu'ils ne bénéficient pas des avantages d'échelle que procure la cohabitation. Un ménage de six personnes ne consomme pas trois fois plus d'eau qu'un ménage composé de deux personnes. En effet, la consommation d'eau d'un ménage n'augmente pas de façon linéaire selon le nombre de personnes qui composent le ménage.

D'autre part, le système tend à générer des externalités négatives. Les occupants consciencieux qui consomment peu n'ont évidemment aucune maîtrise sur la consommation des autres et doivent supporter la charge financière de l'ensemble de la consommation. Cette externalité est négative, car elle peut inciter à ne plus consommer consciencieusement. Or l'ordonnance soutient l'effet inverse.

En effet, dans les cas où l'immeuble est occupé par un gros consommateur ou par des personnes qui ne sont pas reprises au registre national, les consommations d'eau seront plus vite facturées au prix de la tranche tarifaire dite "de confort" et la facture globale pour l'immeuble sera par conséquent plus élevée, au préjudice de tous les occupants, quel que soit leur mode de consommation de l'eau.

Dès lors, ce système apparaît discriminatoire à plus d'un titre. De plus, il n'encourage pas les usagers à consommer de manière durable et économique. C'est un système source d'iniquité.

Ainsi, il me paraît primordial - comme je l'ai déjà indiqué souvent - de parfaire le système afin de le rendre applicable à tous de manière plus équitable, et aussi d'assurer la durabilité des ressources en eau, bien précieux s'il en est.

Les gouvernements précédents se sont, à plusieurs reprises, engagés à améliorer l'efficacité de la tarification progressive et solidaire et à renforcer la législation en matière d'obligation de compteurs individuels.

2195 À l'époque, plus précisément le 19 décembre 2017, la ministre compétente en la matière, Mme Céline Fremault, m'avait répondu ceci : "Dans l'immense majorité des cas, le propriétaire ou le syndic de l'immeuble se contente, au mieux, d'appliquer aux volumes individuels relevés par compteur de passage le prix moyen mentionné sur la facture globale de l'immeuble et, au pire, en l'absence de compteurs de passage, une imputation forfaitaire des consommations. Dans les deux cas, les montants ainsi facturés aux consommateurs le sont de manière inéquitable. Les ménages ne récoltent aucunement les fruits d'un usage rationnel de l'eau et n'ont même, dans certains cas, aucun moyen de suivre leur consommation réelle."

Je tiens à rappeler que la Région n'est pas compétente pour régler la tarification de l'eau dans les copropriétés, puisque la législation est fédérale. Il est toutefois possible de faire avancer les choses en informant massivement les assemblées

Ten eerste worden alle bewoners als één huishouden bestempeld, terwijl ze geen schaalvoordelen hebben die werkelijk samenwonende mensen doorgaans wel genieten. Het waterverbruik van een huishouden stijgt immers niet lineair volgens het aantal personen.

Ten tweede veroorzaakt het systeem ongewenste neveneffecten. Milieubewuste bewoners moeten meebetalen voor het verbruik van anderen. Dat kan hen ertoe aanzetten niet langer zuinig om te springen met water.

Wanneer een gebouw bewoond wordt door een grootverbruiker of mensen die niet in het rijksregister staan, zal sneller het zogenaamde comforttarief gelden en de factuur voor het gebouw bijgevolg hoger liggen.

Dit systeem is dus in verschillende opzichten discriminerend en zet niet aan tot een duurzaam verbruik. Het moet worden bijgeschaafd. De vorige regeringen hebben zich daar al meermaals toe verbonden.

Op 19 december 2017 heeft toenmalig minister Céline Fremault me geantwoord dat de eigenaar of syndicus in de meeste gevallen de gemiddelde prijs toepast die op de factuur is vermeld, of in het slechtste geval, als er geen afzonderlijke watermeters zijn, een forfaitaire prijs. Beide methodes zijn oneerlijk, want gezinnen die spaarzaam omspringen met water, worden er niet door beloond. Vaak kunnen ze hun verbruik zelfs niet volgen.

Het gewest is overigens niet bevoegd om de tarifiering van water in mede-eigendommen te regelen. Niettemin kan er schot in de zaak komen door de algemene vergaderingen van mede-eigenaars massaal op de hoogte te brengen van de mogelijke wijziging van de kostenberekening.

générales des copropriétés de la modification possible du calcul des charges.

J'aurais aussi voulu vous parler du fait que Vivaqua s'est associée aux villes européennes en ce qui concerne les compteurs intelligents, mais je n'en aurai pas l'occasion aujourd'hui.

2197 Que ressort-il de votre évaluation de l'efficacité du système de tarification solidaire globale ? Tous les ménages bruxellois bénéficient-ils de manière identique des avantages de la tarification solidaire ? Combien de ménages seraient discriminés aujourd'hui ?

Quelles mesures sont envisagées pour rendre le système de tarification de l'eau plus équitable ?

Quelles solutions sont sur la table pour les immeubles existants qui ne disposent pas de compteurs individuels ?

Comment les gestionnaires d'immeubles sont-ils incités à répartir les charges d'eau entre les logements en procédant à une ventilation par application du tarif solidaire, logement par logement, avec compteurs de passage ? La mise en place d'une grande campagne de sensibilisation ciblée vers les copropriétés est-elle envisagée ?

Qu'en est-il de la solution des compteurs de passage homologués pour les immeubles existants ? Quels sont les résultats du projet de compteurs intelligents dans le programme européen Horizon 2020 ?

2199 **M. Martin Casier (PS).** - La tarification de l'eau est un débat très important. Elle est par ailleurs au cœur de notre déclaration de politique régionale (DPR). Depuis 2005, la structure du prix de l'eau, qui s'organise sur la base d'un tarif croissant en fonction des quantités consommées, incite les citoyens à une consommation raisonnée et responsable de l'eau, tout en faisant la distinction entre les besoins nécessaires et légitimes des ménages qui doivent pouvoir accéder à ce bien de première nécessité selon leurs revenus. Les modalités de ce calcul tiennent également compte de la composition du ménage. La tarification appliquée à l'eau en Région bruxelloise est dite, depuis lors, solidaire et progressive.

Malheureusement, ces objectifs d'équité sociale ne sont pas toujours atteints. Trop souvent, les personnes qui ont le plus besoin de ce mécanisme de solidarité n'en bénéficient pas. Aujourd'hui, près de 50 % des ménages ne disposent toujours pas de compteur individuel et se retrouvent dans une situation qui ne permet pas de prendre en considération la composition exacte du ménage ni de distinguer de manière probante leur consommation de celle des personnes qui habitent à la même adresse qu'eux.

Différentes contraintes techniques expliquent ce constat. Il n'est pas toujours simple, dans les vieux immeubles, d'installer de nouveaux compteurs individuels, puisque les sources d'arrivée

Wat levert uw evaluatie van de doeltreffendheid van de solidaire tarifiering op? Genieten alle Brusselse gezinnen dezelfde voordelen? Hoeveel gezinnen worden gediscrimineerd?

Welke maatregelen worden genomen om het systeem eerlijker te maken?

Welke oplossingen liggen op tafel voor gebouwen zonder individuele meters?

Is er een grote sensibiliseringscampagne gepland voor mede-eigendommen?

Wat zijn de resultaten van het project voor slimme meters?

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans). - Sinds 2005 spoort de prijsstructuur burgers ertoe aan om op een verantwoorde en zuinige manier water te verbruiken. De tarieven zijn solidaire en progressief.

Jammer genoeg worden de doelstellingen inzake sociale rechtvaardigheid niet altijd verwezenlijkt. Tegenwoordig bezit zowat 50% van de gezinnen nog altijd geen individuele watermeter, zodat het niet mogelijk is om hun waterverbruik exact in kaart te brengen.

Het is technisch gezien niet altijd eenvoudig om in oude gebouwen nieuwe individuele meters te installeren.

d'eau dans un même bâtiment sont parfois multiples et non centralisées.

2201 En outre, comme l'expérience l'a montré, les compteurs de passage ne sont pas toujours fiables et mènent à une surfacturation des locataires. Le rapport de force entre les propriétaires et locataires étant souvent au désavantage du locataire, la négociation pour installer ce type de compteur est parfois compliquée.

Les données ont aussi montré que les propriétaires refacturaient aux locataires des montants qui ne correspondent pas toujours à leur consommation, soit parce que les compteurs de passage sont de mauvaise qualité, soit parce que les propriétaires utilisent un mode de calcul défavorable aux locataires.

Même avec des compteurs fonctionnels, de nombreux locataires ont des factures d'eau beaucoup trop élevées en raison de l'état général du logement, notamment à cause de fuites.

En 2013, ce parlement a voté la suppression de la solidarité entre les bailleurs et les locataires pour les factures d'eau impayées, même si une consommation anormale découlait de la vétusté. Aujourd'hui, le propriétaire est responsable de différentes fuites, même si certains éléments du contrat de bail ont aussi remplacé des responsabilités auprès du locataire.

Vivaqua constate que les propriétaires n'informent pas toujours correctement les locataires. Inversement, Vivaqua n'informe pas toujours correctement les propriétaires des conséquences positives du placement de compteurs individuels.

Les ambitions de la DPR sont claires en matière de lutte contre les situations de précarité hydrique et, lors de la législature précédente, des auditions très intéressantes sur le sujet ont eu lieu au sein de cette commission. Je recommande d'ailleurs à tous mes collègues de relire ces rapports car ils sont particulièrement éclairants.

2203 De la même manière, une résolution intéressante avait été adoptée sur le sujet, recommandant notamment la réalisation d'une étude qualitative en matière de précarité hydrique. Celle-ci devait permettre de disposer d'une analyse plus fine des profils des personnes faisant face à des difficultés de paiement de leurs factures. Où cette étude en est-elle ? A-t-elle déjà été lancée ? Elle apporterait une analyse académique utile dans ce débat.

La résolution appelait aussi la mise en place d'un groupe de travail. Nous en avons déjà parlé dans cette commission. Qu'en est-il ?

Par ailleurs, quelles sont les mesures envisageables pour éviter les écueils liés à l'installation des compteurs de passage, comme l'a rappelé M. De Wolf ?

Enfin, dans le cadre des travaux en cours sur la tarification de l'eau, la méthodologie de calcul accompagnée d'un tarif social de

Bovendien zijn de meters niet altijd betrouwbaar, waardoor huurders vaak te veel betalen. Daar komt nog bij dat eigenaars niet altijd geneigd zijn om individuele meters te plaatsen voor hun huurders.

Eigenaars factureren huurders bedragen die niet altijd overeenstemmen met hun werkelijke verbruik omdat de meters van slechte kwaliteit zijn of de eigenaars een berekeningswijze toepassen die nadelig is voor de huurders.

Zelfs met meters die wel goed werken, betalen heel wat huurders te veel, onder meer als gevolg van lekken.

In 2013 schafte het Brussels Parlement de gezamenlijke aansprakelijkheid van verhuurders en huurders voor onbetaalde waterfacturen af, zelfs in geval van abnormaal verbruik door een verouderde installatie. Tegenwoordig is de eigenaar verantwoordelijk voor lekken.

Vivaqua stelt vast dat eigenaars huurders niet altijd correct informeren, maar ook Vivaqua licht eigenaars niet altijd goed in over de positieve gevolgen van de installatie van individuele meters.

De ambities van de gewestelijke beleidsverklaring (GBV) zijn duidelijk en tijdens de vorige legislatuur zijn er in deze commissie interessante hoorzittingen gehouden over dit onderwerp.

Ook was een resolutie aangenomen waarin werd aanbevolen een kwalitatieve studie over waterarmoede uit te voeren. Hoever staat het met deze studie?

Is er al een werkgroep opgericht?

Welke maatregelen zijn mogelijk om de problemen te voorkomen waarop de heer De Wolf heeft gewezen?

Werd een sociaal tarief voor water al bestudeerd?

l'eau est-elle déjà à l'étude ? Quelles sont les premières tendances qui se dégagent ?

2205 **Mme Lotte Stoops (Groen)** (en néerlandais).- *L'eau est un bien commun de première nécessité, qui doit être accessible à tous. Pourtant, selon une étude de la Fondation Roi Baudouin parue en 2018, un ménage belge sur six souffre de précarité hydrique. En Région bruxelloise, c'est même un ménage sur quatre qui peine à payer sa facture d'eau. C'est pourquoi le système de tarification doit être organisé de manière à lutter efficacement contre la précarité hydrique.*

Si les compteurs de passage permettent de mesurer la consommation d'eau par ménage et d'établir une facture plus précise, de nombreux bâtiments bruxellois ne disposent que d'un compteur commun.

Que pouvez-vous faire pour remédier au problème ? Ce point est-il abordé dans le cadre du groupe de travail sur la précarité hydrique, qui réunit Vivaqua, Brugel, la Fédération des CPAS bruxellois, la Fondation Roi Baudouin, Infor GazElec et d'autres organisations sociales ? Quelles solutions sont mises en avant ?

Une nouvelle tarification entrera en vigueur le 1er janvier 2022. En quoi va-t-elle contribuer à une solution et protéger les Bruxellois les plus fragilisés ?

2207 **Mme Caroline De Bock (PTB)**.- *La tarification de l'eau en Région bruxelloise est un sujet important puisque, aujourd'hui encore, un ménage sur cinq est en situation de précarité hydrique à Bruxelles. Soit ces derniers n'ont pas un accès suffisant à l'eau, soit ils risquent de voir leur fournisseur couper la distribution d'eau pour un défaut de paiement de leur facture.*

Or, l'eau doit évidemment être considérée comme un bien de première nécessité. Il semble que ce ne soit pas encore le cas pour les membres du gouvernement de la Région bruxelloise, étant donné votre refus d'interdire de telles coupures d'eau de manière structurelle et générale.

En outre, le mode de tarification progressif et solidaire pose une série de questions quant aux objectifs environnementaux et sociaux qu'il est censé remplir. Cette tarification progressive

Mevrouw Lotte Stoops (Groen).- Water is een eerste levensbehoefte en moet toegankelijk zijn voor iedereen. Water dat overal opborrelt uit de aarde, zou nog steeds, in de geest van het gemeengoed, tot bij alle burgers gebracht moeten kunnen worden. Toch blijkt uit een studie uit 2018 van de Koning Boudewijnstichting dat een op zes gezinnen in België met waterarmoede kampt. In het Brussels Gewest heeft zelfs een op vier gezinnen moeite om de waterfactuur te betalen. Dat is een zeer zorgwekkende situatie, die bovendien steeds erger lijkt te worden. Het tarifieringssysteem moet daarom zodanig worden georganiseerd dat waterarmoede efficiënt bestreden kan worden.

Het feit dat veel Brusselse gebouwen enkel over een gemeenschappelijke meter beschikken, maakt de berekening van de correcte factuur voor een gezin niet gemakkelijk. Dat kan ertoe leiden dat gezinnen met eenzelfde verbruik toch een verschillend factuurbedrag betalen, als zij bijvoorbeeld een buurman hebben die niet zo zuinig omspringt met zijn waterverbruik. Voor kwetsbare gezinnen is dat natuurlijk ontzettend problematisch en het moedigt de Brusselaars ook niet bepaald aan om op een zuinige manier met water om te springen.

Met doorstroommeters is het wel mogelijk om het waterverbruik per huishouden te meten en op die manier een nauwkeurigere factuur te verkrijgen, maar zulke meters ontbreken toch nog in vele Brusselse gebouwen.

Wat kunt u doen om het probleem te verhelpen? Wordt dat besproken in de werkgroep rond waterarmoede, waarin Vivaqua, Brugel, de Federatie van Brusselse OCMW's, de Koning Boudewijnstichting, het Brussels informatiecentrum voor gas en elektriciteit (Infor GasElek) en andere sociale organisaties vertegenwoordigd zijn? Welke mogelijke oplossingen worden daar naar voren geschoven?

Vanaf 1 januari 2022 treedt er een nieuw tariefstelsel in werking. Op welke manier zal dat bijdragen tot een oplossing en de kwetsbaarste Brusselaars beschermen?

Mevrouw Caroline De Bock (PTB) (in het Frans).- *Een op vijf gezinnen in Brussel kampt met waterarmoede. Ofwel hebben ze onvoldoende toegang tot water, ofwel lopen ze het risico dat hun leverancier de watertoevoer zal afsluiten wegens wanbetaling.*

De regering weigert een algemeen verbod in te voeren om de watertoevoer af te sluiten, ook al is het levensnoodzakelijk.

De progressieve en solidaire tarifiering is bedoeld om het gedrag bij te sturen van consumenten die kwistig omspringen met water, maar ze discrimineert kansarmen, die vaak een woning met een gammele waterinstallatie betrekken en goedkopere, minder energiezuinige toestellen moeten kopen.

De progressieve tarieven zijn dan ook extra nadelig voor hen. De aangekondigde tariefwijziging kan ertoe leiden dat de criteria

visé à responsabiliser les gaspilleurs alors que, dans les faits, cette mesure tend à discriminer les publics précarisés dont les installations sont souvent défectueuses, et qui sont contraints d'acheter des appareils électroménagers moins chers et plus économes.

Cette tarification progressive s'apparente ainsi à une double peine. Du reste, la modification des tarifs telle qu'annoncée dans le cadre des travaux du groupe de travail sur la précarité hydrique peut donner lieu à une restriction des critères d'accès à une tarification sociale ainsi qu'à une augmentation globale du prix de l'eau dans le but de financer Vivaqua.

2209 À cet égard, le PTB considère que les citoyens bruxellois ne doivent pas être mis à contribution pour financer Vivaqua. Ne pourrait-on pas plutôt envisager de réduire le salaire des dirigeants de cette intercommunale ? Pour rappel, la directrice de Vivaqua gagne près de 250.000 euros brut par an. Les membres du comité de direction touchent, quant à eux, près de 200.000 euros brut par an. Cette piste mérite d'être examinée.

2211 **M. Emmanuel De Bock (DéFI).** - Je salue mes collègues qui soumettent au débat ce sujet primordial. Le groupe DéFI a déjà beaucoup œuvré à ce débat. Nous avons émis différentes recommandations et déposé une proposition de résolution sur la mensualisation, qui a été largement adoptée par cette assemblée. Résolution qui a d'ailleurs abouti, puisque Vivaqua s'y est montrée très réceptive. Selon nous, la mensualisation n'est pas la solution mais une des solutions pour lutter contre la précarité énergétique, car elle permet à certains ménages d'y faire face.

Le point soulevé par M. De Wolf est exact et avait été d'ailleurs explicité par Yves Bourdeau de Vivaqua, qui était venu nous expliquer les différents enjeux sous la législature précédente. Ces enjeux concernent également des ménages qui accueillent, pendant une durée limitée, des personnes inscrites après le 1er janvier. Ainsi, lorsqu'une famille déménage chez une autre et que le ménage est recomposé, passant de deux à six personnes, il ne sera pas tenu compte de cette situation. C'est en effet la date du 1er janvier qui déclenche le compteur.

Nous avons posé à M. Bourdeau la question de la prise en considération effective des personnes habitant réellement les logements occupés. C'est également tout l'enjeu des colocations, qui sont très nombreuses en Région bruxelloise et dont on ne parle pas suffisamment. Les personnes n'étant pas toujours inscrites, il se pose le problème de l'effectivité du comptage. En définitive, de nombreuses personnes paient pour l'eau des prix qui ne correspondent pas à leur niveau de consommation.

2213 De même, les rez commerciaux présents dans certains immeubles de rapport contribuent à la hausse du prix de l'eau pour l'ensemble des consommateurs. Si vous n'avez qu'un seul compteur dans un bâtiment comprenant un rez commercial nettoyé tous les jours avec de l'eau puisée dans le bâtiment, les habitants des étages payent le triple ou le quadruple du prix qu'ils

voor toegang tot sociale tarieven worden beperkt en dat de waterprijs stijgt om Vivaqua te financieren.

De PTB is van mening dat de Brusselse burgers geen bijdrage hoeven te leveren in de financiering van Vivaqua. Kan het loon van de managers niet omlaag? De directrice van Vivaqua verdient maar liefst 250.000 euro bruto per jaar.

De heer Emmanuel De Bock (DéFI) (in het Frans). - DéFI heeft al meerdere aanbevelingen geformuleerd en een voorstel van resolutie over de invoering van maandelijkse waterrekeningen ingediend, dat met een ruime meerderheid werd goedgekeurd.

Het probleem waarop de heer De Wolf heeft gewezen, betreft ook gezinnen die verhuizen of nieuw samengestelde gezinnen. Pas vanaf 1 januari wordt met hun nieuwe situatie rekening gehouden.

Aangezien mensen niet altijd ingeschreven zijn in het rijksregister, rijst de vraag of de metingen doeltreffend zijn. Uiteindelijk betalen veel mensen een bedrag dat niet overeenstemt met hun reële waterverbruik.

Handelszaken op de benedenverdieping dragen bij tot hogere waterprijzen voor alle bewoners van het gebouw. Dat is onrechtvaardig. Er moet een oplossing komen.

De waterprijs is begrensd dankzij een jaarlijkse financiële bijdrage van de regering in de kosten en een subsidie van 20 miljoen euro aan Vivaqua. De prijs bedraagt 4 euro per m³ voor

sont supposés payer. Cette situation est injuste et mérite qu'on y apporte une solution.

Ce débat est très important dans le cadre de la révision du tarif. Pour le moment, le prix de l'eau est plafonné grâce à une intervention annuelle du gouvernement dans les frais et grâce à l'attribution d'un subside de 20 millions d'euros à Vivaqua. Le prix de l'eau est de 4 euros par m³ pour les non-ménages et de 3,5 à 8 euros par m³ pour les ménages. Cette disparité me pose problème. Que ce soit pour une entreprise ou pour un citoyen, un m³ d'eau doit valoir un m³ d'eau. Il ne s'agit pas d'augmenter le prix de l'eau pour le citoyen et de le maintenir à un prix inférieur pour les entreprises.

Les opérateurs et certains experts avaient proposé, parmi d'autres solutions, de recourir à des compteurs intelligents. J'attire néanmoins votre attention sur le fait que ces compteurs intelligents sont aujourd'hui plus coûteux et pourraient contribuer à la précarité des ménages. Ils sont intelligents parce qu'ils permettent de réduire la consommation à la stricte limitation mais, en même temps, ils pourraient s'avérer plus coûteux en raison de leur redevance, qui s'élève actuellement à 25 euros.

2215 **Mme Cieltje Van Achter (N-VA)** (en néerlandais).- *Lors d'une précédente discussion sur les tarifs de l'eau, vous aviez annoncé la présentation d'un calendrier au parlement d'ici l'été. Qu'en est-il du groupe de travail sur les tarifs et la législation ? Êtes-vous dans les temps et pourrions-nous bientôt en débattre au parlement ?*

Quelles initiatives prenez-vous pour encourager l'installation de compteurs intelligents ?

Enfin, de nombreux Bruxellois voient leur facture d'eau fortement augmenter en raison du télétravail. Cette préoccupation est-elle remontée jusqu'à vous ? La hausse des factures d'eau entraîne-t-elle des problèmes de paiement ? En tenez-vous compte ?

2217 **M. Alain Maron, ministre**.- L'évaluation du système de tarification solidaire dans son ensemble confirme, en effet, que celui-ci est perfectible. Vous avez pointé les différents points à améliorer. Le fait que tous les ménages d'un immeuble de plusieurs logements ne disposant que d'un compteur unique soient liés, pour la facturation de leur consommation, par le volume d'eau consommé par leurs voisins, est un exemple d'incohérence du système.

Dès le 1er janvier 2022 entreront en vigueur deux balises introduites par Bruxelles Gaz électricité (Brugel), via sa

ondernemingen en 3,5 tot 8 euro per m³ voor gezinnen. Ik heb moeite met dat verschil.

Sommigen hebben voorgesteld om slimme watereters te gebruiken, maar die zijn duurder, terwijl veel gezinnen het al moeilijk hebben.

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).- Ik dank de heer De Wolf om dit thema opnieuw ter sprake te brengen. Het is goed dat het regelmatig terugkomt in onze debatten.

Mijnheer de minister, bij een vorige bespreking over de watertarieven zei u dat u aan een tijdschema werkt en dat u dat tegen de zomer aan het parlement zou voorleggen. Hoever staat u met de werkgroep over de tarieven en de wetgeving? Zit u op schema en kunnen we daarover binnenkort in het parlement debatteren?

Welke initiatieven neemt u om de plaatsing van slimme meters te stimuleren? Daarmee kunnen ook waterlekken opgespoord worden en die zijn een groot probleem in Brussel.

Ten slotte zien heel wat Brusselaars door het telewerk hun waterfactuur enorm stijgen. We verbruiken thuis meer water dan omdat we niet op kantoor werken. Ik kan me voorstellen dat sommige gezinnen geschrokken zijn door de stijgende waterfactuur. Is die bezorgdheid u al ter ore gekomen? Leiden de stijgende waterfacturen tot betalingsproblemen? Houdt u daarmee rekening?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *Uit de evaluatie van de solidaire tarifiering blijkt dat het systeem inderdaad voor verbetering vatbaar is. U hebt gewezen op de verschillende pijnpunten. Zo is er in sommige flatgebouwen maar over één watermeter voor iedereen.*

Vanaf 1 januari 2022 treedt ten eerste een huishoudelijk lineair tarief in werking voor gezinnen die niet over een individuele meter beschikken. Ten tweede zal het progressieve gemiddelde

méthodologie tarifaire, pour les opérateurs de l'eau. D'une part, un tarif linéaire domestique, différent du tarif linéaire non domestique, s'appliquera aux ménages dont l'ensemble de la consommation d'eau n'est pas enregistré au moyen d'un compteur individuel, en particulier les ménages disposant d'un compteur collectif ; d'autre part, il a été prévu que le tarif moyen progressif pour un consommateur présentant une consommation normale soit proche du tarif linéaire domestique. Dans sa proposition tarifaire, qui sera soumise pour la fin du mois de juin au régulateur, Vivaqua devra veiller au respect de ces deux balises. Sa proposition sera contrôlée par Brugel.

2219 Le tarif linéaire domestique permettra de ne pas pénaliser les usagers pour lesquels une application individualisée de la tarification progressive et solidaire n'est pas possible – en particulier les ménages disposant d'un compteur collectif. Ce système devrait donc apporter un correctif à une partie des problèmes que vous pointez sur l'actuelle tarification progressive et solidaire.

Concernant l'incitation des gestionnaires d'immeubles à répartir les charges d'eau entre les logements en procédant à une ventilation par application du tarif solidaire, logement par logement, avec compteurs de passage : cette proposition deviendra sans objet car un tarif linéaire sera adopté.

Au sujet des compteurs de passage homologués pour les immeubles existants, la principale problématique est qu'ils se trouvent dans leur immense majorité dans les parties privatives des logements (cuisines, salles de bains, voire halls d'entrée). Dans les faits, il est pratiquement impossible pour Vivaqua d'organiser leur relève le même jour pour faire coïncider cette consommation avec celle du compteur général. En conséquence, leur pose et remplacement périodiques pour en assurer la qualité métrologique est aussi particulièrement difficile.

Gérer les déménagements de tels immeubles serait en outre impossible dès lors que ces mutations d'occupation s'effectuent à des moments différents du relevé annuel sur le compteur principal. La proratisation des volumes globaux consommés dans ledit immeuble sur deux années calendrier pour appliquer le tarif avant et après indexation pourrait ainsi ne pas correspondre aux volumes relevés sur des transactions intermédiaires de déménagements.

2221 Vous m'interrogez par ailleurs sur les résultats du projet de compteurs intelligents dans le cadre du programme européen Horizon 2020. Une phase pilote est en cours dans trois villes européennes. La Région bruxelloise n'est pas concernée. En fonction des conclusions des tests, que nous lirons avec attention, une validation globale du système sera effectuée et d'éventuelles améliorations seront apportées. Il est dès lors trop tôt pour estimer le rapport coût-bénéfice du système et sa transposabilité en Région de Bruxelles-Capitale.

L'étude qualitative sur la précarité hydrique lancée fin 2020 est en cours. Des débats autour du thème de l'eau auront lieu dans les mois qui viennent puisque la modification de

tarief voor een verbruiker met een normaal verbruik dicht bij dat huishoudelijke lineaire tarief liggen.

Verbruikers waarvoor de progressieve en solidaire tarifiering niet individueel kan worden toegepast, worden dankzij het huishoudelijke lineaire tarief niet langer gestraft. Dit systeem zou dus een deel van de problemen moeten oplossen die u hebt vermeld.

Het grootste probleem met de doorstroommeters is dat ze zich meestal in privéruimten bevinden. Voor Vivaqua is het praktisch onmogelijk om op dezelfde dag alle meterstanden op te nemen. Het is bijgevolg ook moeilijk ze periodiek te vervangen om de kwaliteit ervan te verzekeren.

Bovendien is het onmogelijk de verhuisgegevens te beheren, aangezien verhuizingen zich op andere ogenblikken voordoen dan wanneer de jaarlijkse meterstand van de hoofdmeter wordt opgenomen.

Een proeffase van het project met slimme meters loopt in drie Europese steden, maar niet in het Brussels Gewest. Het is nog te vroeg om een kosten-batenanalyse op te maken.

De kwalitatieve studie over waterarmoede is eind 2020 gestart. De komende maanden vinden debatten plaats over het thema water, aangezien de wijzigingen aan de waterordonnantie wellicht tegen Pasen in eerste lezing aan de regering zullen worden voorgelegd. De adviserende instanties worden ook geraadpleegd. Vervolgens zal het parlement zich over de ordonnantie buigen. De tariefwijziging moet tegen 1 januari 2022 worden doorgevoerd.

l'ordonnance cadre eau sera vraisemblablement soumise en première lecture au gouvernement d'ici Pâques, ou directement après. Les instances consultatives, comme le Conseil d'État, seront également consultées. Le Parlement bruxellois examinera ensuite l'ordonnance, la modification tarifaire devant intervenir pour le 1er janvier de l'année prochaine.

Les groupes de travail précarité hydrique ont travaillé d'arrache-pied en 2020. Onze rencontres ont eu lieu au total des quatre sous-groupes de travail. Ces groupes comptent des représentants de Bruxelles Gaz électricité (Brugel), de Vivaqua, du Centre d'appui aux services de médiation de dettes de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Fédération des services sociaux (FDSS), de la Fédération des CPAS bruxellois, d'Infor GazElec, des juges de paix, du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale mais aussi des chercheurs de l'ULB. Nous essayons bien évidemment d'intégrer dans les réflexions sur la modification législative le fruit du travail réalisé par les groupes de travail.

2223 Il en va de même pour ce qui concerne les coupures. J'ai déjà eu l'occasion de souligner le problème que posent les coupures ainsi que la nécessité d'y remédier. Il est donc plus que probable que des décisions législatives soient prises en vue de réduire les possibilités de coupures. Les discussions à cet égard sont en cours, et j'ai déjà exprimé ma position à plusieurs reprises en commission.

2225 **M. Vincent De Wolf (MR).**- Malgré l'intérêt de sa longue réponse précise et de qualité, je n'ai pas entendu M. Maron nous livrer de chronologie claire des décisions et de leur mise en œuvre. Je ne manquerai pas de le réinterroger sur l'avancement des intéressantes propositions qui nous ont été soumises.

J'espère qu'un équilibre sera rapidement trouvé dans la distribution de l'eau.

2229 **M. Martin Casier (PS).**- Je prends note de votre annonce sur la tarification linéaire de la consommation des personnes sans compteur individuel. J'entends également la distinction entre les consommateurs privés et les consommateurs tels que des entreprises. Cette bonne solution offre des réponses à certaines de mes questions plus précises.

Mon groupe sera très attentif à la suite des travaux budgétisés concernant la précarité hydrique et aux évolutions législatives que vous proposerez dans les semaines et mois à venir.

La démarche que vous nous rapportez au nom de Brugel est un pas dans la bonne direction.

2231 **M. Emmanuel De Bock (DéFI).**- Si j'ai bien compris votre réponse, aux logements collectifs - qui disposent d'un seul compteur pour plusieurs logements de rapport - s'appliquera le tarif linéaire, proche du tarif moyen actuel, et un peu inférieur au tarif linéaire appliqué aux entreprises.

De werkgroepen voor waterarmoede hebben in 2020 hard gewerkt. Elf bijeenkomsten hebben plaatsgevonden. De werkgroepen bestaan onder meer uit vertegenwoordigers van Brugel, Vivaqua, vrederechters, onderzoekers van de ULB enzovoort. Uiteraard houden we in de wetswijziging rekening met de resultaten van de werkgroepen.

Hetzelfde geldt voor het afsluiten van de watertoevoer. Het ziet ernaar uit dat de mogelijkheden daartoe zullen worden beperkt. Hierover zijn besprekingen gaande.

De heer Vincent De Wolf (MR) (in het Frans).- Ondanks het lange antwoord heb ik niet vernomen wanneer precies er besluiten zullen worden genomen en uitgevoerd. Ik hoop dat er gauw een evenwichtige regeling komt.

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans).- Mijn fractie zal de werkzaamheden over waterarmoede en de wijzigingen aan de wetgeving nauw opvolgen.

De aanpak is een stap in de goede richting.

De heer Emmanuel De Bock (DéFI) (in het Frans).- Het lineaire tarief zal dus gelden voor gebouwen met meerdere woningen, maar met slechts één watermeter. Dat tarief verschilt niet veel van het huidige gemiddelde tarief en ligt een beetje lager dan het lineaire tarief voor ondernemingen.

2231 **M. Alain Maron, ministre.**- Je le confirme. Vivaqua devra respecter ces balises fournies par Bruxelles Gaz électricité (Brugel) dans le cadre de l'élaboration de sa méthodologie tarifaire.

En ce qui concerne cette décision, je rappelle que je n'exerce pas de tutelle sur Vivaqua, puisque c'est une intercommunale. Je régule, pour ma part, le cadre d'action par des ordonnances, mais Vivaqua conserve son autonomie de gestion.

2231 **M. Emmanuel De Bock (DéFI).**- Je suis très satisfait de cette avancée et de cette réflexion.

En revanche, vous avez indiqué que la proposition de M. De Wolf - à laquelle je souscrivais - de disposer d'une répartition des compteurs de passage resterait sans objet. En effet, prenons une personne âgée, veuve, qui ne consomme que quelques mètres cubes d'eau par an. Elle paiera le double du prix de sa consommation réelle selon ce système, alors qu'un ménage de six personnes à l'étage supérieur au sien paiera beaucoup moins que sa consommation réelle. Les deux mécanismes ne sont pas incompatibles. Cela vaudrait la peine de maintenir la proposition de M. De Wolf, y compris pour les rez-de-chaussée commerciaux qui consomment beaucoup d'eau. L'idée est d'obtenir une situation identifiable et objectivée, et d'éviter l'inégalité de traitement entre les personnes résidant en immeuble collectif et les autres.

Ma remarque sur ces deux tarifs vise aussi à éviter, dans le cadre de la révision du tarif de l'eau, de faire payer la réforme plus cher aux ménages bruxellois qu'aux entreprises.

- *L'incident est clos.*

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *Dat klopt. Vivaqua zal aan die criteria moeten voldoen.*

Ik oefen overigens geen bestuurstoezicht uit op Vivaqua, want dat is een intercommunale.

De heer Emmanuel De Bock (DéFI) (in het Frans).- *Een weduwe zal bijvoorbeeld het dubbele van haar werkelijke verbruik moeten betalen, terwijl een gezin met zes personen veel minder dan dat werkelijke verbruik moet bijdragen. Het voorstel van de heer De Wolf loont daarom de moeite. Het idee is om een objectief beeld van de situatie te krijgen en ongelijkheid tussen bewoners van flatgebouwen en anderen te vermijden.*

- *Het incident is gesloten.*